

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue et réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Ruhango pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données.

Nos sincères remerciements sont adressés aux opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et UNICEF pour l'appui financier et technique qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon,

Directeur de ladite Unité et sous l'encadrement de Mr MESSAN Adadé Alodé, alors Conseiller à l'Unité.

L'équipe était composée des personnes suivantes : SEGAHWEGE Astrid, responsable de l'activité, MUKABAGIRE Annonciate, MUKANYONGA Apolline MUSANINKINDI Nadia, NYAMPINGA Immaculée, BYIRINGIRO James, GASIGWA Théobald, HABARUGIRA Venant, MUGABO Jean et NDAKIZE Michel. Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer les prochaines publications.

MURANGWA Yusuf
Directeur Général ai de l'Institut
National de la Statistique du Rwanda

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	xii
INTRODUCTION.....	1
1. Contexte et justification	1
2. Objectifs de l'enquête.....	2
2.1. Objectif principal.....	2
2.2. Objectifs spécifiques	2
3. Méthodologie	2
3.1. Questionnaires	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain	4
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données.....	5
4. Sensibilisation	6
5. Exploitation et Traitement des données	7
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	8
1.1. Structure de la population par sexe et par âge.....	8
1.2. Distribution spatiale de la population.....	10
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION	13
2.1. Etat matrimonial de la population	13
2.2. Alphabétisation de la population.....	15
2.3. Fréquentation scolaire	17
2.4. Niveau d'instruction atteint.....	19
2.5. Survie des parents.....	20
2.6. Violences subies.....	21
CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION.....	22
3.1. Population des handicapés	22
3.2. Maladies	23
3.3. Accès aux soins de santé	25
3.4. Assurance maladie.....	26
3.5. Utilisation de moustiquaire	27
3.5. Test de VIH	28
3.6. Vaccination des enfants.....	29
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION.....	32
4.1. Soins prénatals.....	32
4.2. Utilisation des méthodes contraceptives	33
CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE.....	35
CHAPITRE VI : EMPLOI	36
6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans	36
6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans	37
6.3. Types d'activités	37

6.4. Statut dans l'emploi.....	38
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT.....	40
7.1. Caractéristiques des ménages.....	40
7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages.....	40
7.1.2. Taille des ménages.....	44
7.1.3. Cadre de vie.....	45
7.1.3.1. Approvisionnement en eau.....	45
7.1.3.2. Type de toilette.....	46
7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	47
7.2. Caractéristiques des logements.....	48
7.2.1. Mode d'occupation du logement.....	48
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle.....	49
7.2.3. Nombre de pièces des logements.....	51
7.3. Caractéristiques de l'habitat.....	53
7.3.1. Type d'habitat.....	53
7.3.2. Nature du mur.....	54
7.3.3. Nature du toit.....	55
7.3.4. Nature du pavement.....	56
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES.....	58
8.1. Agriculture.....	58
8.1.1. Possession des terres.....	58
8.1.2. Moyens pour accroître la production agricole.....	59
8.1.3. Lutte contre l'érosion.....	59
8.2. Elevage.....	60
8.3. Epargne et crédits.....	61
8.3.1. Epargne.....	61
8.3.2. Crédit.....	62
CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD.....	64
9.1. Etat et structure de la population de la Province du Sud.....	64
9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud.....	64
9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la Province du Sud.....	65
9.2.1. Etat matrimonial de la population.....	65
9.2.2. Alphabétisation de la population.....	65
9.2.3. Fréquentation scolaire de la population.....	66
9.2.4. Niveau d'instruction de la population.....	67
9.2.5. Survie des parents.....	67
9.2.6. Violences subies.....	68
9.3. Santé de la population.....	69
9.3.1. Population des handicapés.....	69
9.3.2. Maladies.....	69
9.3.3. Accès aux soins de santé : Assurance maladie.....	70
9.3.4. Utilisation de moustiquaire.....	71
9.4. Santé de la reproduction.....	71
9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.....	72
9.6. Emploi.....	72
9.7. Caractéristiques de l'habitat.....	74
9.7.1. Nature du mur.....	74

9.7.2. Nature du toit.....	74
9.7.3. Nature du pavement	75
9.8. Activités économiques	76
9.8.1. Agriculture	76
9.8.1.1. Possession des terres	76
9.8.1.2. Lutte contre l'érosion	76
9.8.2. Épargne et crédits	77
9.8.2.1. Épargne.....	77
9.8.2.2. Crédit.....	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe.....	9
Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	11
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	15
Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	16
Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	16
Tableau 2.5: Répartition en (%) de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	17
Tableau 2.6 : Répartition en (%) de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.....	18
Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	21
Tableau 2.8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence.....	21
Tableau 3.1: Proportion (en %) de la population handicapée par secteur selon le sexe.....	22
Tableau 3.2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap.....	23
Tableau 3.3: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe.....	23
Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	24

Tableau 3.5: Répartition (en %) de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	24
Tableau 3.6: Répartition (en %) de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	25
Tableau 3.7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation.....	26
Tableau 3.8: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	27
Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance	27
Tableau 3.10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe.....	28
Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe.....	28
Tableau 3.12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant.....	29
Tableau 3.13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	30
Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	30
Tableau 3.15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et le sexe de l'enfant.....	31
Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse.....	32

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.....	33
Tableau 4.3 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans par secteurs selon la méthode utilisée.....	33
Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	34
Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe.....	35
Tableau 6.1: Proportion des enfants de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête.....	36
Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	37
Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée.....	38
Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	39
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe.....	41
Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	43
Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille.....	44
Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau.....	45

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes.....	47
Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	48
Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	49
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	51
Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	52
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille.....	52
Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat.....	54
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur.....	55
Tableau 7.13: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation.....	56
Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages Enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation.....	56
Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété.....	58
Tableau 8.2 : Proportions (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production.....	59
Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	60
Tableau 8.4 : Proportion (en %) des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	61

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du chef de Ménage.....	62
Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	62
Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe.....	64
Tableau 9.2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial.....	65
Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	66
Tableau 9.4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire.....	66
Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population par district selon le niveau d'instruction.....	67
Tableau 9.6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents.....	68
Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie.....	68
Tableau 9.8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe.....	69
Tableau 9.9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe.....	70
Tableau 9.10: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance.....	70
Tableau 9.11: Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe.....	71

Tableau 9.12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.....	71
Tableau 9.13: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	72
Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	73
Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	73
Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur.....	74
Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation	75
Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation.....	75
Tableau 9.19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété.....	76
Tableau 9.20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées.....	77
Tableau 9.21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage.....	77
Tableau 9.22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	78

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon le sexe.....	8
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Ruhango.....	10
Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Ruhango.....	12
Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	13
Graphique 2.2 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le degré d'alphabétisation.....	15
Graphique 2.3 : Répartition de la population âgée de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire.....	17
Graphique 2.4 : Répartition de la population par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	19
Graphique 2.5 : Répartition de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	20
Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	39
Graphique 7.1 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage.....	40
Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs des ménages.....	42
Graphique 7.3 : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef ménage.....	43
Graphique 7.4 : Répartition (en %) des ménages par type de toilette.....	46
Graphique 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	50
Graphique 7.6 : Répartition (en %) des ménages par nombre de pièces de logements.....	5
Graphique 7.7 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	57
Graphique 7.8 : Répartition (en %) des unités d'habitation selon la nature du toit de l'habitation.....	59

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La Vision 2020 décidée en 2000 par le Gouvernement Rwandais a pour objectif global la réduction de la pauvreté et le développement économique du pays à long terme. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes, qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération du processus de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En Janvier 2006, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation décidée depuis 2000. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou imidugudu.

Les districts nouvellement constitués sont mandatés par le gouvernement central pour assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté. Pour remplir efficacement leurs fonctions les autorités locales ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or ces informations n'existent pas parce que tout simplement les structures administratives locales sont nouvellement créées. Faut-il souligner que le RGPH de 2002, aussi fiable soit-il, est déjà vieux de plus de 5 ans et ne fournit pas des données selon les nouvelles structures. Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre cette date pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités des nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district, pour fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

2. Objectifs de l'enquête

2.1. Objectif principal

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

- Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;
- Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

- Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;
- Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;
- Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;
- Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;
- Renforcer les capacités des cadres des districts dans la planification et l'exécution des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- Elaborer les monographies des districts;

3. Méthodologie

3.1. Questionnaires

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles des membres des ménages, et une enquête pour les caractéristiques économiques et environnementaux. Les caractéristiques communautaires ont fait l'objet d'un 3^{ème} questionnaire séparé. Trois types de questionnaires ont donc été développés, à savoir : *Questionnaire Tous*

Ménages (QTM), Questionnaire Enquête Ménage (QEM) et Questionnaire Communautaire (QC)

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province et des Districts, ainsi que les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Les questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu.

- *Questionnaire Tous Ménages (QTM):*

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur *l'identification de chaque ménage*, sur *les caractéristiques démographiques* (âge, sexe, état matrimonial, fécondité, nuptialité, mortalité, migration) et sur *les caractéristiques socioculturelles* (nationalité, éducation, santé, vulnérabilité) des membres des ménages. Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

- *Questionnaire Enquête Ménage (QEM):*

Destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans les districts de façon à avoir une représentation à ce niveau, ce questionnaire comporte les sections sur *les caractéristiques économiques* (emploi, accès au crédit, épargne), sur *les activités agro-pastorales* (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur *l'habitat et son environnement* (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage).

Les deux types de questionnaires ménages ont donc été administrés en même temps par un même agent enquêteur. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

- *Questionnaire Communautaire (QC) :*

Il a été conçu pour collecter les informations sur les infrastructures, les établissements sociaux et leurs équipements, ainsi que leur gestion (les infrastructures routières, les services de transport et de communication, les écoles, les formations sanitaires, les points d'eau...); sur l'existence d'associations et coopératives génératrices de revenus, d'établissements de commerce, de marchés, ainsi que sur celle de petites et moyennes entreprises.

Le questionnaire communautaire a été administré au niveau de chaque secteur du district à son Secrétaire Exécutif ou son remplaçant. Etant donné la complexité d'informations à collecter à ce niveau, le QC a été rempli par le contrôleur qui est en même temps un agent du Secteur.

3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

« District Baseline Survey » est une enquête de grande envergure et a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. La qualification de ce personnel de terrain et sa formation sont déterminantes car la qualité des informations collectées en dépend énormément. Pour cette raison, des critères de sélection ont été préalablement définis pour éviter toute forme de sentimentalisme qui risquerait de guider le choix du personnel de terrain et porter atteinte à la qualité des données.

L'opération de collecte des données a été réalisée en même temps dans toute la Province. Etant donné le nombre assez important des agents de terrain (coordinateurs, superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents de collecte) à travers toute la Province, la formation du personnel de terrain a été organisée à 3 niveaux : la formation des superviseurs à Kigali, celle des contrôleurs au chef-lieu du District de Huye et enfin, celle des chefs d'équipe et agents enquêteurs aux chefs-lieux des secteurs identifiés.

- **Recrutement et formation des superviseurs**

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes (comme DHS, EICV, ...). Ils ont bénéficié d'une formation sur les objectifs de l'enquête, les questionnaires, le manuel d'instruction sur le remplissage du questionnaire, la méthodologie de collecte et le comportement d'un enquêteur vis-à-vis des autorités administratives locales et des personnes à interviewer dans les ménages, ainsi que sur leurs responsabilités en qualité de superviseurs. Cette formation avait un aspect théorique et un aspect pratique. Elle a été assurée par les Statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Les superviseurs ont aussi participé à la formation des contrôleurs.

- **Recrutement et Formation des contrôleurs :**

Les agronomes de Secteurs, en raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été également assurée par les statisticiens de l'INSR. Un professionnel par District a été désigné pour participer à cette formation, après quoi il a joué le rôle de superviseur dans son District.

- Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs :

Les chefs d'équipe et les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle où ils sont supposés avoir de la crédibilité de leur entourage, surtout en milieu rural. Ils ont été choisis parmi des personnes qui ont au moins le niveau secondaire et une certaine expérience dans la collecte des données. Il s'est agi notamment des membres de l'Association « DUKORERE U RWANDA » qui avaient participé au RGPH-2002, ou des élèves en vacances. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant le même temps. Cette formation s'est déroulée au niveau des secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les agronomes des secteurs déjà formés. Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour approvisionner ces sites des questionnaires et du matériel de formation, ainsi que pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les chefs d'équipe.

3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données

L'opération de dénombrement des ménages dans le District a été préalablement réalisée par les chefs des villages appuyés par les autres membres du comité de direction du village. Pour chaque village, une liste de tous les ménages du village a été dressée et transmise au Responsable de la Cellule qui, à son tour, a transmis toutes les listes des ménages de son ressort au chef-lieu du Secteur. Les listes des ménages de chaque secteur ont ensuite été transmises au siège de l'INSR par l'intermédiaire du District. Ainsi, l'INSR disposait-il déjà des listes de tous les ménages de chaque village du district auxquels a été administré le questionnaire A (QTM). C'est à partir de ces listes qu'un échantillon de 3 104 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données a commencé le 26 septembre et a duré 17 jours. Chaque enquêteur est passé de ménage en ménage pour interviewer, dans la mesure du possible, le chef de ménage (ou, le cas échéant, son remplaçant) sur les caractéristiques de tous les membres de son ménage. Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et des ménages.

Au total 367 personnes dont 3 superviseurs, 9 contrôleurs, 34 chefs d'équipe et 311 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District. La coordination de l'enquête sur le terrain a été organisée au niveau de la Province et assurée par 2 statisticiens de l'INSR basés à Huye. Un professionnel de la Province a facilité cette coordination.

Durant toute la période de collecte des données, les chefs d'équipes au premier rang et les contrôleurs au second rang ont suivi de très près le personnel de terrain sous leur responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des villages, de la complétude et de la qualité des informations recueillies. Ils devaient également suivre de très près le personnel de terrain sous leur contrôle en vérifiant les questionnaires remplis, rendre régulièrement compte à leurs superviseurs et saisir les autorités locales en cas de difficultés. Les questionnaires qui n'étaient pas bien remplis devaient être retournés chez l'enquêteur responsable pour correction.

La supervision au niveau du District a été assurée par les statisticiens de l'INSR et les Professionnels des districts. Les Professionnels des districts avaient surtout le rôle de facilitateurs entre le personnel chargé de la collecte des données et les autorités locales et la population. Quoiqu'il en soit, l'INSR est resté le leader de cette supervision.

Une équipe composée de 2 statisticiens de l'INSR et d'un statisticien de la Province a assuré la coordination de l'opération de collecte au niveau de la Province. La coordination générale a été assurée par le Directeur chargé du « District Baseline Survey » à l'INSR assisté par un statisticien de son département.

Les coordinateurs de province et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal et son assistant tous basés à Kigali ont suivi de près le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs provinciaux et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Le coordinateur principal a également effectué deux visites (une par semaine) de deux jours chacune sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées. Au cours de ces visites, il a organisé des réunions regroupant les superviseurs et les coordinateurs provinciaux où chaque coordinateur présentait le rapport sur la situation de l'opération de collecte dans les districts sous sa responsabilité.

4. Sensibilisation

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province et des districts et aux diverses organisations œuvrant au niveau des districts pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions a concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données, ainsi que les responsabilités des autorités administratives locales ainsi que celles de la population dans l'opération de collecte.

5. Exploitation et Traitement des données

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSpRO. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

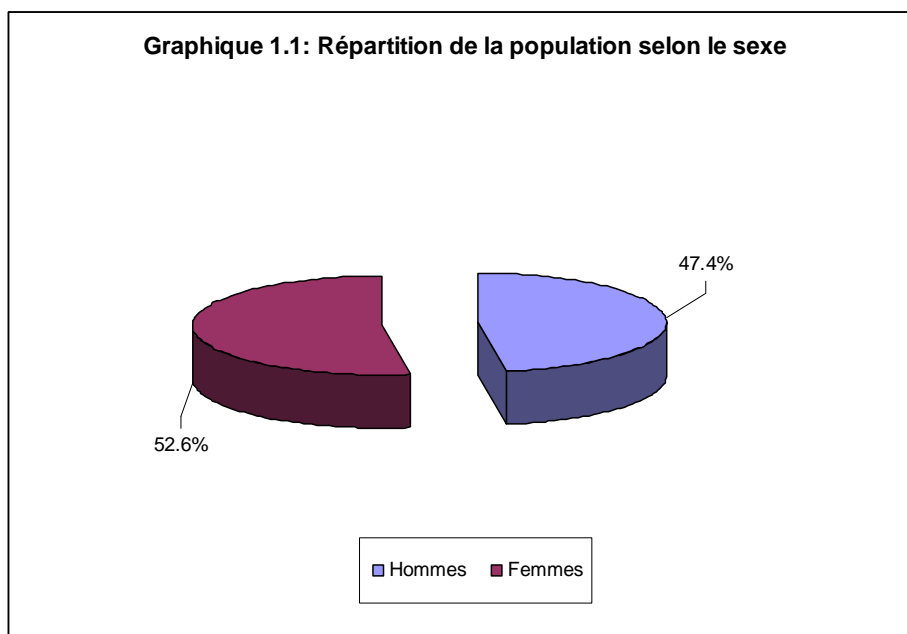
La saisie des données sur des microordinateurs a été réalisée pendant 63 jours par une équipe de 176 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 38 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

1.1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du District de Ruhango est estimée à 259 714 individus. Cette population est composée de 123 121 hommes (47.4%) et de 136 593 femmes (52.6%) (Graphique 1).



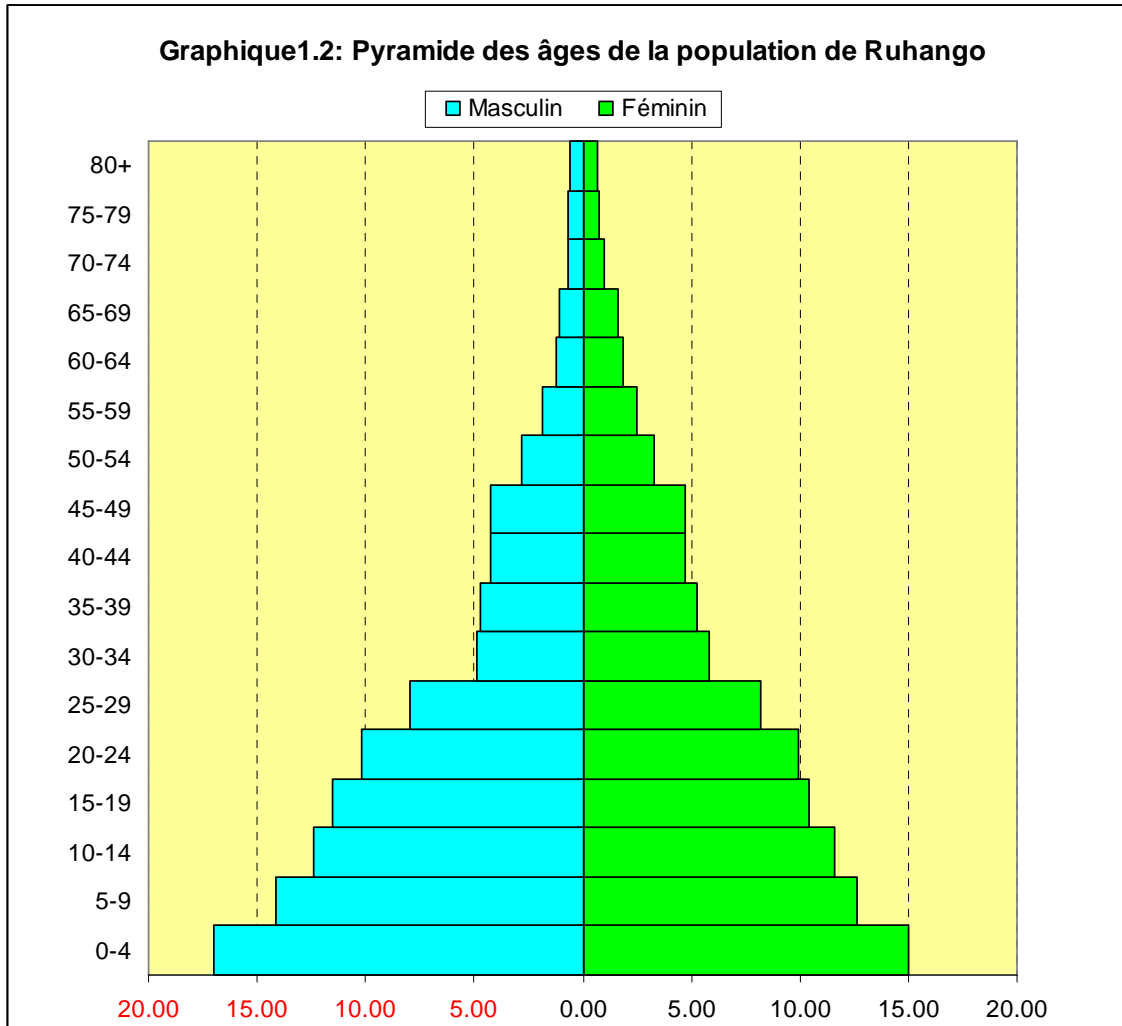
Selon l'âge, la population de Ruhango est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 16% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 52.3%.

Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 90 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 an révolu où le sexe ratio est de 101 hommes pour 100 femmes et ceux âgés de moins de 1-4 ans où il est de 102 hommes pour 100 femmes (Tableau 1.1).

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs			Sexe ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0	3.4	3.0	3.2	4,177	4,143	8,320	101
1-4	13.6	12.0	12.8	16,725	16,400	33,125	102
5-9	14.1	12.6	13.3	17,313	17,263	34,576	100
10-14	12.4	11.6	12.0	15,282	15,797	31,079	97
15-19	11.5	10.4	11.0	14,193	14,253	28,446	100
20-24	10.2	9.9	10.1	12,611	13,573	26,184	93
25-29	8.0	8.2	8.1	9,796	11,236	21,032	87
30-34	4.9	5.8	5.4	5,997	7,977	13,974	75
35-39	4.7	5.3	5.0	5,748	7,245	12,993	79
40-44	4.2	4.7	4.5	5,129	6,448	11,577	80
45-49	4.2	4.7	4.5	5,177	6,446	11,623	80
50-54	2.8	3.3	3.1	3,420	4,534	7,954	75
55-59	1.9	2.5	2.2	2,296	3,370	5,666	68
60-64	1.2	1.8	1.5	1,439	2,490	3,929	58
65-69	1.1	1.6	1.4	1,329	2,225	3,554	60
70-74	0.7	1.0	0.9	905	1,327	2,232	68
75-79	0.7	0.7	0.7	848	988	1,836	86
80+	0.6	0.6	0.6	736	878	1,614	84
Ensemble	100.0	100.0	100.0	123,121	136,593	259,714	90

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district (Graphique 1.2). A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 19 ans. A partir de 20 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin. Ceci peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes d'autre part. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda (RGPH- 2002).



1.2. Distribution spatiale de la population

La population de Ruhango est répartie dans les 9 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 53128 et 20179 habitants selon les secteurs. Les secteurs les plus peuplés sont Ruhango (20.5%), Mbuye (13.2%), Kinazi (11.8%) et Byimana (11.3%). A l'inverse, les secteurs les moins peuplés sont Mwendo (7.9%) et Kabagari (7.8%) (Tableau 1.2).

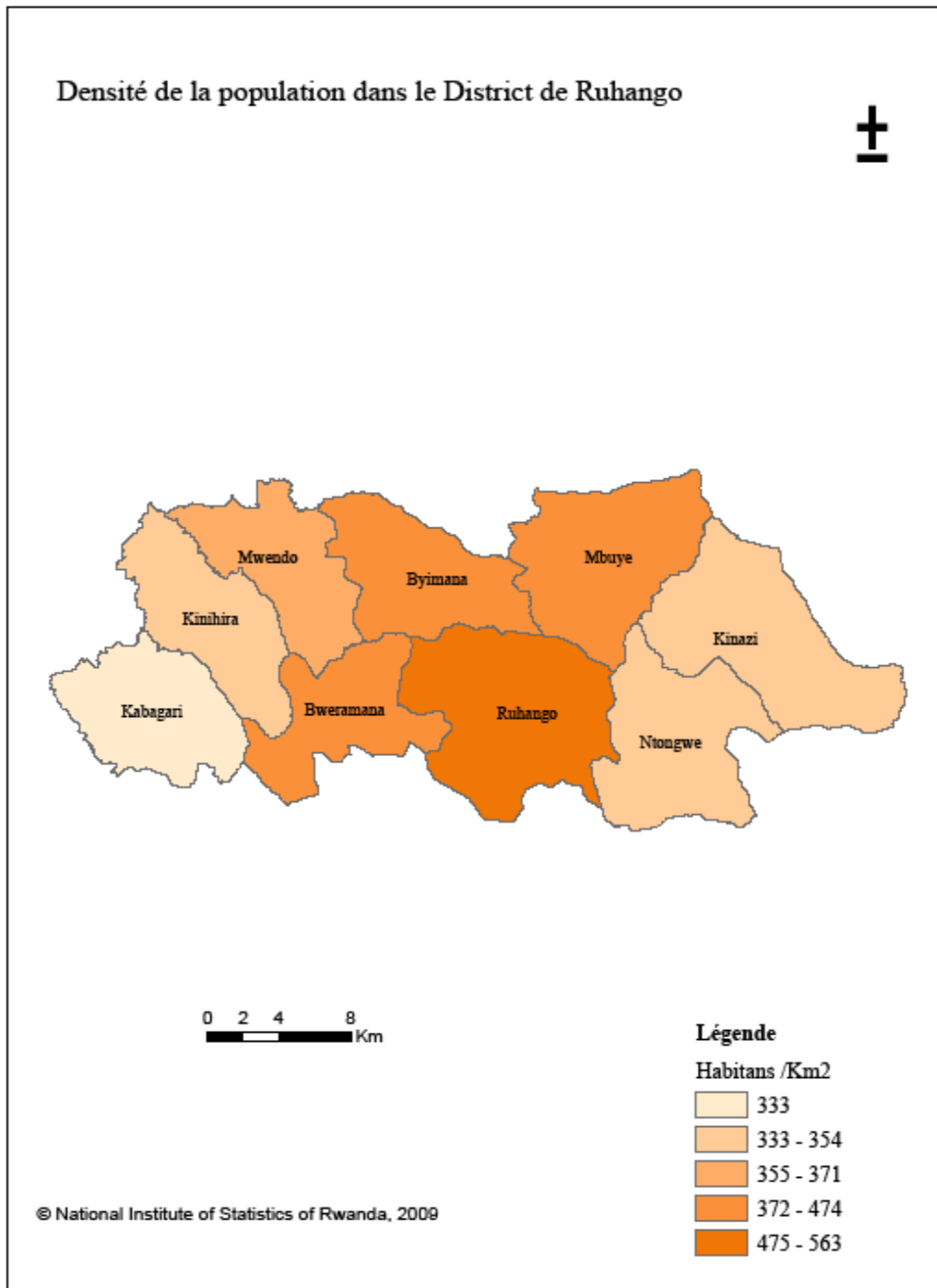
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble du district. En effet, en ce qui concerne la population masculine, les secteurs qui compte un nombre élevé d'hommes sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs qui comptent un petit nombre. Dans la population féminine, les mêmes variations sont observées (Tableau 1.2).

Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bweramana	9.2	9.3	9.2	11,323	12,670	23,993
Byimana	11.2	11.3	11.3	13,837	15,471	29,308
Kabagari	7.7	7.9	7.8	9,442	10,737	20,179
Kinazi	11.7	11.8	11.8	14,459	16,168	30,627
Kinihira	8.3	8.3	8.3	10,245	11,299	21,544
Mbuye	13.3	13.2	13.2	16,352	17,999	34,351
Mwendo	8.1	7.8	7.9	10,011	10,600	20,611
Ntongwe	9.8	10.2	10.0	12,097	13,876	25,973
Ruhango	20.6	20.3	20.5	25,355	27,773	53,128
RUHANGO	100.0	100.0	100.0	123,121	136,593	259,714

L'analyse de la carte des densités (graphique 1.3) montre que le district de Ruhango est très peuplé avec une densité de plus de 300 habitants au km² dans tous les secteurs. Les secteurs de Ruhango, Mbuye, Byimana et Bweramana sont les plus peuplés avec une densité variant entre 473 et 564 habitants au km². Le secteur le moins densément peuplé, Kabagari, a une densité de 333 habitants au km².

Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Ruhango

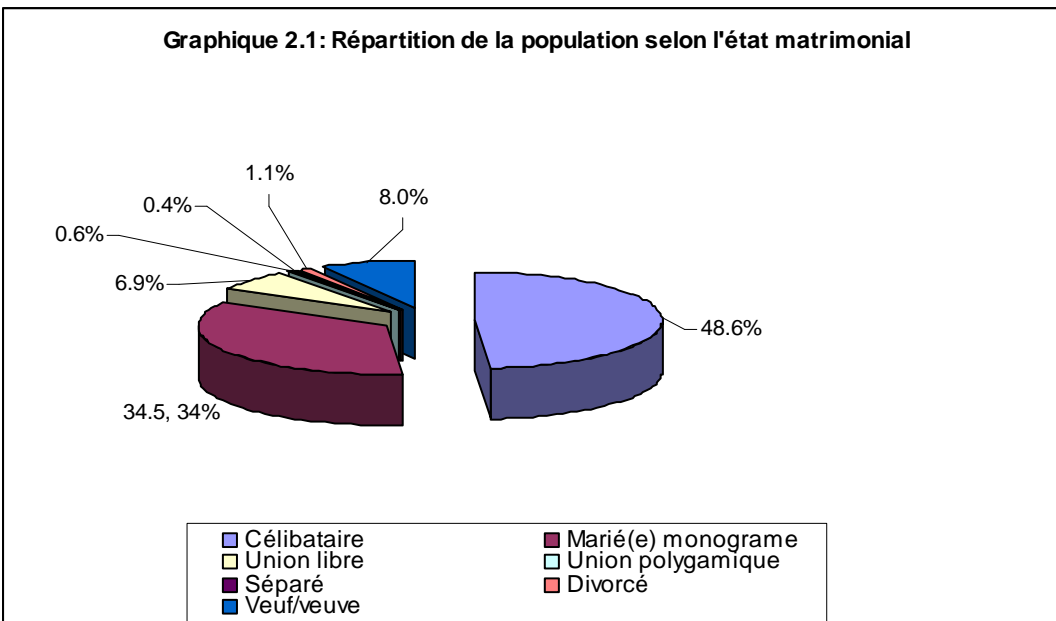


CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents et les violences subies.

2.1. Etat matrimonial de la population

Au cours du recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 2.1, sur 170 497 répondants, 48.6% sont des célibataires, 34.5% sont des mariés monogames et 6.9% vivent en union libre. Au cours du recensement, 9.5% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union : 8% sont en situation de veuvage, 1.1% ont divorcé et 0.4% sont séparés (Graphique 2.1).



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 48.6%, ces proportions atteignent 50.2% et 49.9% dans les secteurs de Bweramana et Ntongwe et, pour les secteurs Kinihira et Mwendu, ces proportions atteignent 49.9% chacun. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés monogames sont Mwendu (38.8%), Mbuye (37.4%) et Kinihira (36.2%). Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Kinazi (13.4%) et de Ntongwe (9.9%) sont ceux où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, on retrouve plus de veufs dans les secteurs de Kabagari (9.6%), de Ntongwe et Bweramana (8.6% chacun) et de Byimana

8%). Les divorces sont plus observés dans les secteurs de Kinazi (1.4%), Ruhango (1.2%), de Byimana et de Bweramana avec 1.1% chacun (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteurs	Etat matrimonial								Total	Effectif
	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/ veuve			
Bweramana	50.2	32.4	6.9	0.6	0.1	1.1	8.6	100.0	15 997	
Byimana	48.0	36.4	5.5	0.5	0.5	1.1	8.0	100.0	19 534	
Kabagari	46.4	34.7	7.7	0.4	0.3	1.0	9.6	100.0	13 312	
Kinazi	47.4	28.7	13.4	1.0	0.3	1.4	7.9	100.0	19 285	
Kinihira	49.9	36.2	4.8	0.4	0.2	0.9	7.7	100.0	14 406	
Mbuye	45.7	37.4	6.6	1.2	0.5	1.1	7.6	100.0	22 230	
Mwendo	49.9	38.8	2.8	0.3	0.2	0.7	7.2	100.0	14 171	
Ntongwe	50.2	29.6	9.2	0.8	0.7	0.8	8.6	100.0	16 856	
Ruhango	49.5	35.4	5.5	0.4	0.4	1.2	7.6	100.0	34 706	
Ruhango	48.6	34.5	6.9	0.6	0.4	1.1	8.0	100.0	170 497	

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans tableau 2.2. D'après les résultats, la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet, 96.9% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans le groupe d'âges 21-34 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet, la proportion de ces personnes est de 11.8% alors que, pour l'ensemble du district, on n'en dénombre que 6.9%. Au fur et à mesure que l'âge augmente, cette proportion diminue. Ce qui laisse à penser que, généralement, les gens transitent par la situation d'union libre avant de se marier légalement. En ce qui concerne les mariés monogames, c'est dans le groupe d'âges 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (63.9%).

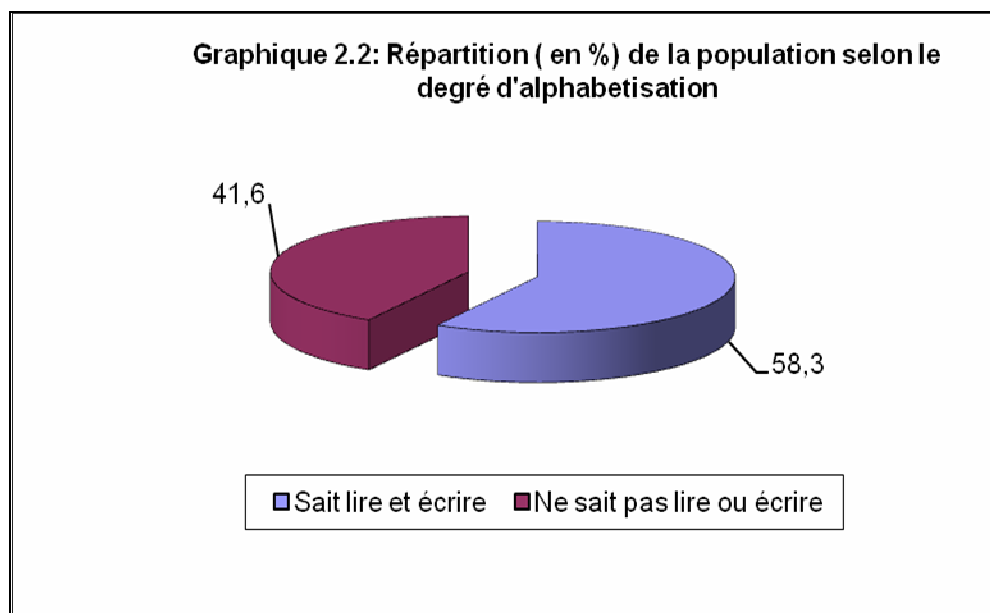
La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupes d'âge 50-64 ans et 65 ans et plus, ces proportions sont respectivement de 27.7% et 44.1% alors que celle de l'ensemble du district est de 8%.

Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupes d'âges	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
<21 ans	96.9	1.9	1.0	0.1	0.0	0.0	0.0	100.0	56 963
21-34	45.3	40.2	11.8	0.5	0.4	0.9	0.9	100.0	50 556
35-49	9.9	63.9	10.5	1.2	0.7	2.1	11.7	100.0	36 193
50-64	4.5	57.6	5.9	1.5	0.6	2.3	27.7	100.0	17 549
65+	3.4	44.9	4.2	1.1	0.4	1.9	44.1	100.0	9 236
Total	48.6	34.5	6.9	0.6	0.4	1.1	8.0	100.0	170 497

2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d'alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n'ont pas fréquenté ou qui n'ont atteint que le niveau préscolaire sachant bien que ceux qui ont terminé le niveau primaire ou plus savent déjà lire et écrire. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district de Ruhango (Graphique 2.2), 58.3% de la population savent lire et écrire.



Selon le sexe, le pourcentage des hommes qui savent lire et écrire est de 61.5% et celui des femmes est de 55.9%. Pour l'ensemble de Ruhango, les femmes sont plus analphabètes que les hommes : alors que la proportion des femmes analphabètes est de 44.1%, celle des hommes est de 38.5% (Tableau 2.3).

Par rapport aux secteurs (tableau 2.3), les plus fortes proportions de personnes qui ne savent pas lire ou écrire se retrouvent dans les secteurs de Mbuye (55.3%), Ntongwe (53.9%), et Kinazi (52.3%). La situation ne varie pas selon le sexe. Les hommes analphabètes 52.7% contre 57.5% de femmes dans le secteur Mbuye, 48% d'hommes contre 58.2% de femmes dans le secteur Ntongwe et 48.3% d'hommes contre 55.3% de femmes dans le secteur Kinazi.

Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
Bweramana	74.4	25.5	4 447	68.5	31.5	5 615	71.1	28.9	10 062
Byimana	63.8	36.2	4 900	62.6	37.4	6 239	63.1	36.9	11 139
Kabagari	66.7	33.3	3 289	60.1	39.9	4 275	63.0	37.0	7 564
Kinazi	51.6	48.3	4 616	44.7	55.3	5 976	47.7	52.3	10 592
Kinihira	66.5	33.5	3 864	64.3	35.7	4 700	65.3	34.7	8 564
Mbuye	47.3	52.7	5 135	42.4	57.5	6 245	44.6	55.3	11 380
Mwendo	63.6	36.4	3 874	60.0	40.0	4 389	61.7	38.3	8 263
Ntongwe	52.0	48.0	3 689	41.8	58.2	5 105	46.1	53.9	8 794
Ruhango	65.6	34.4	9 477	58.8	41.1	11 657	61.8	38.1	21 134
RUHANGO	61.5	38.5	43 291	55.9	44.1	54 201	58.3	41.6	97 492

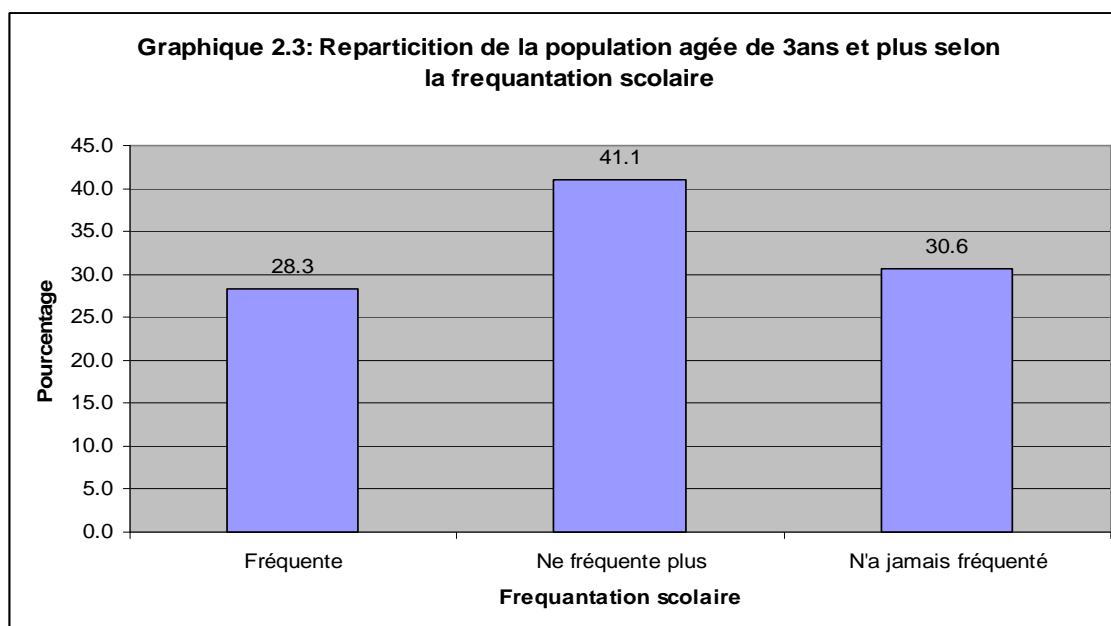
Par rapport à l'âge, on remarque que le nombre d'analphabètes augmente au fur et mesure que l'âge augmente. La proportion d'analphabètes passe de 32.4% chez les 25-34 ans à 63.4% dans la population âgée de 65 ans et plus. La variation est identique selon le sexe mais, à partir de 35 ans, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à ne pas savoir lire ou écrire.

Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Total
10-24	64.3	35.6	14 038	70.8	29.2	14 769	67.6	32.3	28 807
25-34	67.6	32.4	10 552	71.1	28.8	12 993	69.6	30.4	23 545
35-44	62.0	37.9	7 571	60.4	39.6	9 787	61.1	38.9	17 358
45-54	58.0	42.0	5 775	41.6	58.4	7 505	48.7	51.2	13 280
55-64	53.4	46.5	2 588	23.5	76.5	4 487	34.5	65.5	7 075
65+	36.5	63.4	2 767	10.6	89.4	4 660	20.2	79.7	7 427
Ensemble	61.5	38.5	43 291	55.9	44.1	54 201	58.3	41.6	97 492

2.3. Fréquentation scolaire

Au cours du recensement 234 387 individus âgés de 3 ans et plus ont été dénombrés dans le district de Ruhango. Les résultats représentés par le graphique 2.3 montrent que plus du tiers de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (30.6%), environ 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (28.3%) et (41.1%) avaient cessé de fréquenter.



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs (Tableau 2.5), on constate une disparité dans la situation de la fréquentation scolaire. En effet, dans les secteurs Kinazi, Ntongwe et Mbuye on a dénombré plus de population qui n'a jamais fréquenté. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 37.3%, 36.3% et 35% alors que la moyenne du district est de 30.6%.

Tableau 2.5 : Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteur	Proportion			Total	Ensemble
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté		
Bweramana	30.7	45.0	24.3	100.0	21 735
Byimana	29.2	43.5	27.3	100.0	26 628
Kabagari	30.6	41.6	27.8	100.0	18 244
Kinazi	25.3	37.4	37.3	100.0	27 089
Kinihira	29.9	44.3	25.9	100.0	19 575
Mbuye	26.2	38.8	35.0	100.0	30 780
Mwendo	28.5	42.8	28.7	100.0	18 904
Ntongwe	25.5	38.2	36.3	100.0	23 239
RUHANGO	28.3	41.1	30.6	100.0	234 387

En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Bweramana (45%) et Kinihira (44.3%).

Au cours du recensement, les raisons de l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée. Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, un peu plus d'1 personne sur 4 ont affirmé qu'elles ont terminé soit 24% et 32% ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer les études. La proportion des femmes qui évoquent la raison de fin d'études est presque égale à celle des hommes soit (24.2%). Il en est de même de l'abandon des études à cause du manque d'argent soit (31.7%). Toujours selon le sexe, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie ; en effet, on en a dénombré (3.9%) de femmes contre (3.1%) d'hommes qui ont évoqué cette raison (Tableau 2.6).

Tableau 2.6 : Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire

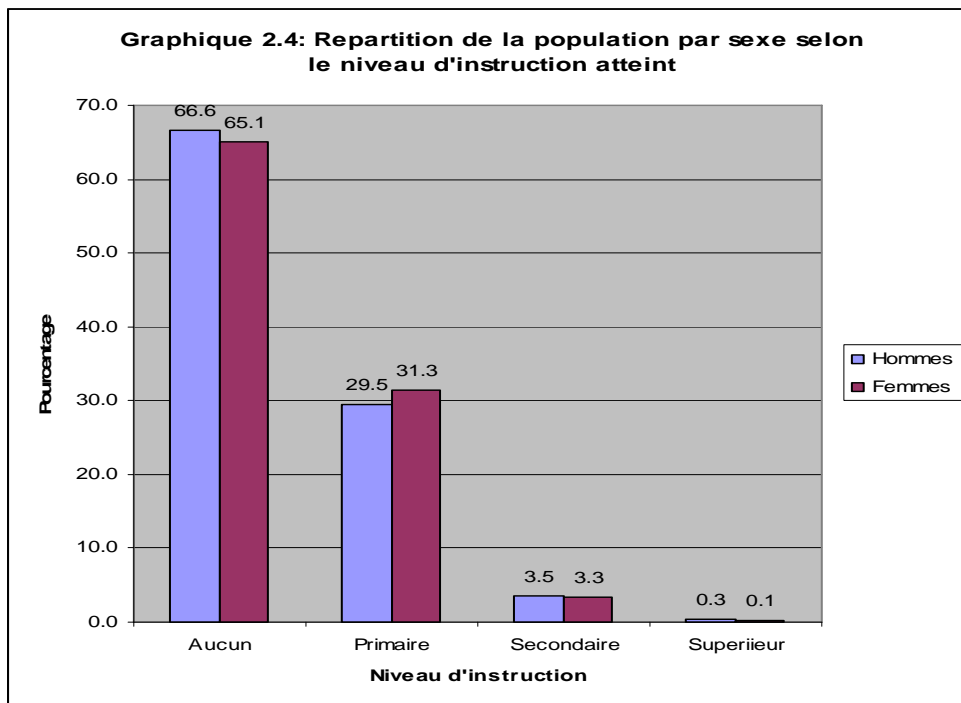
Secteur	Hommes								Effectif
	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	
Bweramana	21.8	41.2	1.0	2.6	0.7	4.6	1.8	26.2	4 623
Byimana	34.7	18.7	2.0	3.7	1.0	6.5	0.9	32.5	5 377
Kabagari	17.5	36.9	0.8	3.0	0.7	3.9	1.7	35.5	3 446
Kinazi	20.2	37.2	0.8	2.2	0.5	5.5	2.2	31.3	4 812
Kinihira	36.8	23.4	1.4	2.2	0.5	5.1	0.6	30.1	4 082
Mbuye	25.0	22.1	3.3	4.2	1.1	8.3	1.6	34.5	5 582
Mwendo	39.2	18.7	1.1	2.9	0.5	7.4	0.5	29.4	3 936
Ntongwe	19.2	30.1	1.8	4.5	0.4	8.4	1.0	34.6	4 134
Ruhango	12.9	46.6	1.9	2.9	0.5	4.9	0.8	29.6	9 419
RUHANGO	24.0	32.0	1.7	3.1	0.7	6.0	1.2	31.3	45 411
Secteur	Femmes								Effectif
	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	
Bweramana	21.0	41.9	0.8	2.8	0.6	4.3	2.9	25.7	5 167
Byimana	38.2	19.0	1.5	4.2	0.8	4.1	1.6	30.5	6 215
Kabagari	16.9	35.0	0.7	3.5	0.6	3.6	3.5	36.1	4 150
Kinazi	19.8	37.4	0.4	3.3	0.5	4.8	3.8	30.0	5 324
Kinihira	38.8	22.4	1.2	3.0	0.5	4.1	1.2	28.9	4 581
Mbuye	24.0	21.8	3.3	5.4	1.0	8.2	2.8	33.5	6 366
Mwendo	39.1	18.1	1.4	3.7	0.6	6.7	1.9	28.4	4 149
Ntongwe	19.4	28.6	1.3	6.0	0.6	7.2	2.7	34.1	4 751
Ruhango	12.3	47.2	1.5	3.4	0.6	4.5	1.7	28.6	10 207
RUHANGO	24.2	31.7	1.4	3.9	0.7	5.3	2.4	30.4	50 910

L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district. Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 39.2% dans le secteur de Mwendo au moment où cette proportion n'est que de 12.9% dans le secteur de Ruhango. Chez les femmes, on retrouve les mêmes variations au niveau de mêmes secteurs soit 39.1% dans le secteur Mwendo et 12.3% dans le secteur Ruhango.

Alors que 46.6% d'hommes évoquent le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Ruhango, on n'en recense que 18.7% aussi bien dans le secteur Byimana que dans Mwendo. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Ruhango, 47.2% des femmes ont évoqué le manque d'argent comme raison d'abandon scolaire alors qu'à Mwendo, elles n'en sont que 18.1% (Tableau 2.6).

2.4. Niveau d'instruction atteint

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Quel que soit le sexe, plus de 6 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction et plus ou moins 3 personnes sur 10 n'ont que le niveau primaire.

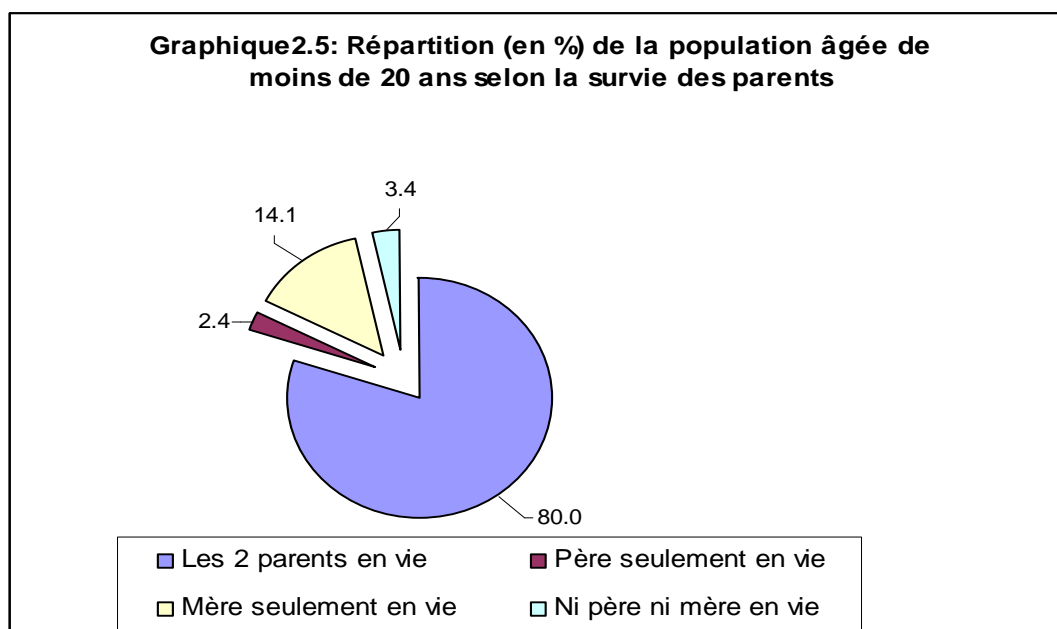


Les femmes sans aucun niveau d'instruction sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes soit 65.1% contre 66.6%. La tendance s'inverse au niveau primaire où l'on recense 29.5% d'hommes contre 31.3% de femmes. Au niveau du secondaire, les proportions d'hommes sont presque égales à celles des femmes. En effet, on recense 3.5% des hommes qui ont le niveau secondaire contre 3.3% des

femmes. Au niveau universitaire, les proportions sont de 0.3% chez les hommes et 0.1% chez les femmes.

2.5. Survie des parents

Dans le district de Ruhango, on a dénombré 140 807 individus âgés de 20 ans au plus (Graphique 2.5). Parmi eux, 80% ont les 2 parents en vie et 16.5% sont orphelins d'un parent au moins. Les enfants ayant perdu leurs pères sont plus nombreux que ceux ayant perdu leurs mères ; en effet, 14.1% des enfants ou jeunes sont orphelins de père et 2.4% sont orphelins de mère. Les enfants qui ont perdu les deux parents représentent 3.4%.



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges (tableau 2.7) sont Mwendo (, Bweramana et Ntongwe où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de mère soit 2.9% et 2.6% respectivement. Les plus grandes proportions des orphelins de père se retrouvent plus dans les secteurs de Kabagari (17.7%), Ntongwe (16.3%) et de Mwendo (15.7%). Quand à ceux qui ont perdu tous les deux parents, les secteurs de Bweramana (4.0%) et de kabagari (3.8%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteur	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère en vie	Total	Effectif
Bweramana	77.9	2.6	15.5	4.0	100.0	12 745
Byimana	80.9	2.5	13.1	3.5	100.0	15 280
Kabagari	76.1	2.4	17.7	3.8	100.0	10 814
Kinazi	79.4	1.8	15.7	3.2	100.0	17 272
Kinihira	79.7	2.5	14.3	3.6	100.0	11 562
Mbuye	83.1	2.3	12.0	2.6	100.0	18 822
Mwendo	82.0	2.9	11.5	3.6	100.0	10 697
Ntongwe	77.7	2.6	16.3	3.3	100.0	14 393
Ruhango	80.9	2.5	13.0	3.6	100.0	29 222
RUHANGO	80.0	2.4	14.1	3.4	100.0	140 807

2.6. Violences subies

Dans le district de Ruhango, les résultats sur les violences subies font ressortir 3 307 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 1 775 cas déclarés suivie d'autres violences non précisées (778 cas) et de violences verbales ou injures (592 cas). La violence sexuelle vient en dernier lieu avec 162 cas déclarés (Tableau 2.8).

Par rapport aux secteurs, on a observé les plus grands nombres de cas dans les secteurs de Ruhango (680 cas), de Ntongwe (427 cas), de Kinazi (372 cas) et de Mwendo (362 cas). Quel que soit le secteur, la violence physique vient en première position (Tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence

Secteur	Violence physique	Violence sexuelle	Injures/ Violences verbales	Autres violences	Total
Bweramana	158	20	54	88	320
Byimana	85	7	24	54	170
Kabagari	202	18	53	39	312
Kinazi	239	7	46	80	372
Kinihira	161	11	74	83	329
Mbuye	186	24	71	54	335
Mwendo	182	22	103	55	362
Ntongwe	216	16	46	149	427
Ruhango	346	37	121	176	680
RUHANGO	1 775	162	592	778	3 307

CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types de handicap qui prévalent dans le district de Ruhango. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, l'adhésion à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire. Enfin, il renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 3.1, on note que le district de Ruhango compte 37 955 handicapés ; ce qui fait environ 27.8% de la population du District. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 13.4% chez les hommes et 15.7% chez les femmes. Les secteurs Bweramana (35.6%), Ruhango (33.6%) et Kabagari (32.9%) possèdent des proportions plus importantes de population handicapée. On remarque que, dans ces secteurs, les proportions des femmes sont légèrement plus élevées que celles des hommes.

Tableau 3.1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe

Secteur	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif
Bweramana	16.9	20.5	35.6	4 508
Byimana	9.4	9.2	17.6	2 721
Kabagari	15.6	19.1	32.9	3 528
Kinazi	11.8	14.3	24.9	4 021
Kinihira	14.6	16.8	30.0	3 391
Mbuye	10.1	11.1	20.3	3 650
Mwendo	11.4	13.3	24.1	2 552
Ntongwe	14.4	18.2	30.7	4 262
Ruhango	16.1	18.8	33.6	9 322
RUHANGO	13.4	15.7	27.8	37 955

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée. C'est pour cela d'ailleurs qu'on trouve dans le tableau 3.2 qui va suivre une forte proportion de gens classés dans la modalité « Autre ».

Les résultats du tableau 3.2 montrent que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap au niveau du tronc (27.4%) ou des membres supérieurs (15.3%). On remarque aussi qu'environ 13% de la population handicapée du district de Ruhango souffrent d'un handicap mental et que 13.3% sont aveugles.

Selon le sexe, le handicap situé au niveau du tronc est déclaré par 28.6% des femmes handicapées et 25.8% des hommes handicapés alors que le handicap au niveau des membres supérieurs est observé chez 16.8% des hommes handicapés et chez 14.1% des femmes handicapées. Notons aussi que 13.1% de femmes handicapées et 13.6% des hommes handicapés sont aveugles. Le handicap mental est vécu par 13.7% des hommes et 12.5% des femmes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap

Types de handicapes	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	16.8	14.1	15.3
Membres inférieurs	6.5	5.3	5.8
Tronc	25.8	28.6	27.4
Handicap mental	13.7	12.5	13.0
Sourd	4.4	3.6	4.0
Aveugle	13.6	13.1	13.3
Muet	2.8	3.2	3.1
Autre	16.4	19.5	18.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectif	16 508	21 447	37 955

3.2. Maladies

Les résultats présentés au tableau 3.3 révèlent que 41 878 personnes de Ruhango ont souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête, soit 16.1% de l'ensemble de la population du district. Cette proportion s'élève à 18.3% chez les femmes et à 13.7% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées dans Bweramana (19.3%), Ntongwe (19%), Ruhango (18.6%) et Kabagari (16.3%). Chez les hommes comme chez les femmes, ce sont les mêmes secteurs qui se démarquent avec des proportions élevées de la population ayant souffert de maladie. On note 16.7% des hommes qui ont déclaré avoir été malades aussi bien dans Bweramana que dans Ntongwe, 15.7% dans Ruhango et 13.5% dans Kabagari. Chez les femmes, les proportions de personnes ayant été malades représentent 21.6% dans Bweramana, 21.1% aussi bien dans Ntongwe que dans Ruhango et 18.6% dans Kabagari.

Tableau 3.3 : Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions (en %)			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bweramana	16.7	21.6	19.3	11 323	12 670	23 993
Byimana	11.0	14.3	12.7	13 837	15 471	29 308
Kabagari	13.5	18.7	16.3	9 442	10 737	20 179
Kinazi	11.6	16.0	13.9	14 459	16 168	30 627
Kinihira	13.1	16.9	15.1	10 245	11 299	21 544
Mbuye	13.1	17.6	15.5	16 352	17 999	34 351
Mwendo	10.6	14.5	12.6	10 011	10 600	20 611
Ntongwe	16.7	21.1	19.0	12 097	13 876	25 973
Ruhango	15.7	21.1	18.6	25 355	27 773	53 128
RUHANGO	13.7	18.3	16.1	123 121	136 593	259 714

Par rapport à l'âge, les résultats du tableau 3.4 révèlent que la population âgée de 65 ans ou plus (38.6%) et celle âgée de 0 an révolu (19%) ont proportionnellement le plus souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Viennent ensuite les personnes âgées de 15-65 ans qui représentent 16.2% de la population de cette tranche d'âges. Par rapport au sexe, l'on se rend compte que les enfants de sexe masculin âgés de 0 an (20.3%) ont été proportionnellement plus nombreux que ceux de sexe féminin (17.8%) à avoir souffert de maladie. Par contre, aux groupes d'âges 15-64 ans et 65 ans ou plus, les personnes de sexe féminin qui ont déclaré avoir souffert de maladie au cours de 30 jours ayant précédé l'enquête sont proportionnellement plus nombreuses que les personnes de sexe masculin soit 21.1% des femmes contre 14.1% des hommes âgés de 15-64 ans et 41.2% des femmes contre 35% des hommes âgés de 65 ans ou plus. Chez les jeunes âgés de 1-14 ans, les proportions ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe.

Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.

Groupes d'âges	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	20,3	17,8	19,0	4 177	4 143	8 320
1-4	16,3	16,0	16,2	16 725	16 400	33 125
5-14	8,5	9,1	8,8	32 595	33 060	65 655
15-64	14,1	21,1	17,9	65 806	77 572	143 378
65+	35,0	41,2	38,6	3 818	5 418	9 236
Ensemble	13,7	18,3	16,1	123 121	136 593	259 714

En considérant les types de maladie, les résultats présentés au tableau 3.5 montrent que la population ayant souffert de maladie a déclaré avoir eu, en grande partie, la Malaria (38.7%).

Tableau 3.5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Total	Effectif
Bweramana	38.6	26.6	9.1	2.7	2.4	0.6	20.0	100.0	4 620
Byimana	39.6	26.4	7.5	2.8	2.3	0.8	20.6	100.0	3 734
Kabagari	40.3	26.9	6.2	1.9	1.4	1.0	22.3	100.0	3 290
Kinazi	38.2	23.7	7.2	3.4	1.8	1.3	24.5	100.0	4 265
Kinihira	36.1	27.7	7.9	3.6	2.4	0.9	21.3	100.0	3 246
Mbuye	38.7	25.4	7.2	4.1	2.6	1.8	20.3	100.0	5 319
Mwendo	40.5	27.7	6.2	3.2	2.0	1.3	19.2	100.0	2 599
Ntongwe	42.1	25.9	8.3	2.8	2.1	1.4	17.4	100.0	4 946
Ruhango	36.7	27.2	9.4	3.3	2.7	0.8	20.0	100.0	9 859
RUHANGO	38.7	26.3	8.0	3.2	2.3	1.1	20.5	100.0	41 878

C'est dans les secteurs de Ntongwe (42.1%) et de Mwendo (40.5%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert du paludisme.

Les maux de ventre ou les vers intestinaux ont été déclarés par 26.3% de la population mais c'est surtout dans les secteurs de Mwendo (27.7%), de Kinyihira (27.7%) et de Ruhango (27.2%) que l'on retrouve les proportions les plus élevées de la population ayant souffert de paludisme. On note aussi que 8% de la population a eu les infections respiratoires dans l'ensemble et que ce sont essentiellement les secteurs de Ruhango (9.4%), Bweramana (9.1%), Ntongwe (8.3%) et Kinyihira (7.9%) qui ont été le plus affectés par ce type de maladie.

3.3. Accès aux soins de santé

Les résultats présentés au tableau 3.6 montrent que plus de la moitié de la population du district de Ruhango qui s'est déclarée avoir été malade au cours de 30 jours ayant précédé le recensement s'est fait soigner soit dans une formation sanitaire (55.4%) soit au domicile du médecin (5.5%) pendant que 2.6% se sont fait soigner chez un guérisseur traditionnel quand elles ont eu un problème de santé. Faut-il noter que 34.2% ne se sont pas fait soigner quand elles étaient malades.

Les secteurs de Mwendo (64.9%), Byimana (61.6%) Kinyihira (61.2%) et Kabagari (60.7%) ont des proportions importantes de la population qui se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle était malade tandis que les secteurs Mbuye (4.1%) et Kinazi (3.0%) et Ntongwe (2.9%) comptent une part importante de la population qui fait recours aux guérisseurs traditionnels quand elle est malade. Les secteurs de Kibumbwe (60.3%), Mushubi (52.3%) et Kibirizi (49.1%) comptent les proportions les plus élevées de la population qui n'a pas été du tout en consultation médicale alors qu'elle malade.

Tableau 3.6 : Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Effectif
Bweramana	50.0	7.7	2.2	3.7	36.4	100.0	4 608
Byimana	61.6	3.8	1.9	2.4	30.3	100.0	3 725
Kabagari	60.7	3.7	2.2	0.8	32.6	100.0	3 281
Kinazi	59.9	4.9	3.0	4.0	28.3	100.0	4 245
Kinyihira	61.2	3.4	2.5	0.6	32.4	100.0	3 238
Mbuye	54.6	4.2	4.1	1.1	36.0	100.0	5 298
Mwendo	64.9	3.0	2.7	0.9	28.5	100.0	2 578
Ntongwe	53.2	5.4	2.9	2.7	35.8	100.0	4 935
Ruhango	48.9	8.1	1.9	3.3	37.9	100.0	9 834
RUHANGO	55.4	5.5	2.6	2.4	34.2	100.0	41 742

Quel que soit le niveau d'instruction considéré (tableau 3.7), on observe que la population s'est fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires.

Cependant, il apparaît de ce tableau que plus le niveau d'instruction augmente plus la proportion de ceux qui vont en consultation médicale dans des formations sanitaires augmente.

Tableau 3.7 : Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pa été en consultation	Total	Effectif
ND	58,8	2,0	2,0	3,9	33,3	100,0	51
Aucun	53,3	5,4	2,7	2,4	36,0	100,0	14 617
Primaire	61,6	5,1	2,1	2,2	28,7	100,0	8 337
Secondaire	68,3	4,6	2,6	3,6	20,6	100,0	1 214
Supérieur	62,2	8,1	0,0	5,4	24,3	100,0	37
Ensemble	56,9	5,2	2,4	2,4	32,7	100,0	24 256

Cette proportion passe de 53.3% des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 68.3% de celles qui ont le niveau secondaire général. Par contre, les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction (36%) sont proportionnellement les plus nombreuses à n'avoir pas été en consultation médicale alors qu'elles étaient malades. Faut-il noter toutefois des proportions non négligeables de personnes ayant le niveau d'instruction universitaire qui ne sont pas allées en consultation médicale (24.3%) et d'autres qui ont été en consultation en des lieux non précisés (5.4%).

3.4. Assurance maladie

D'après les résultats consignés dans le tableau 3.8, on note que la mutuelle de santé regroupe 53.2% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte seulement 2.3% au niveau de l'ensemble du district. Faut-il remarquer que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.7%.

Au niveau des secteurs, Kinyira (68.2%), Kabagari (64.4%) et Mwendo (63.0%) rassemblent proportionnellement plus de personnes membres de la mutuelle de santé. Pour la Rama, le secteur qui comptent proportionnellement plus d'affiliés sont Bweramana (3.4%), Byimana (3.1%) et Ruhango (3%). Par contre, les secteurs de Ntongwe (53.8%), Mbuye (49.9%), Ruhango (48.4%), Kinazi (48.3%) enregistrent de fortes proportions de la population sans aucune assurance.

Tableau 3.8: Répartition de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance

Secteur	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif
Bweramana	3.4	53.3	0.1	0.4	42.8	100.0	23 993
Byimana	3.1	57.7	0.1	0.4	38.7	100.0	29 307
Kabagari	1.7	64.4	0.1	0.5	33.4	100.0	20 179
Kinazi	2.0	48.1	0.2	1.4	48.3	100.0	30 626
Kinihira	1.8	68.2	0.1	0.1	29.8	100.0	21 544
Mbuye	1.5	47.9	0.1	0.6	49.9	100.0	34 351
Mwendo	1.6	63.0	0.1	0.6	34.6	100.0	20 611
Ntongwe	1.6	44.3	0.1	0.2	53.8	100.0	25 973
Ruhango	3.0	47.2	0.3	1.2	48.4	100.0	53 128
RUHANGO	2.3	53.2	0.1	0.7	43.7	100.0	259 712

Les résultats présentés au tableau 3.9 montrent que, pour l'ensemble du district de Ruhango, il n'y a pas de grande variation dans l'adhésion à l'un ou l'autre type d'assurance selon le groupe d'âges. Seulement, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont proportionnellement les plus nombreux à n'avoir aucune assurance maladie (49.3%). Un autre groupe moins assuré est celui de personnes âgées de 5-14 ans qui compte 44.6% de non assurés.

Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance

Groupes d'âges	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif
0	2,8	52,5	0,2	0,6	43,9	100.0	8 320
1-4	2,5	53,6	0,2	0,6	43,1	100.0	33 125
5-14	1,9	52,7	0,1	0,7	44,6	100.0	65 655
15-64	2,4	53,6	0,1	0,7	43,1	100.0	143 378
65+	1,2	49,0	0,0	0,5	49,3	100.0	9 236
Ensemble	2,3	53,2	0,1	0,7	43,7	100.0	259 712

3.5. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 3.10, on observe que 64.8% des hommes et 65.4% des femmes dorment sous la moustiquaire dans l'ensemble. Selon les secteurs, Kinazi (72.8%), Ruhango (69%), Mwendo (68.4%), Byimana (68%) ainsi que Ntongwe (64.2%) enregistrent des proportions élevées de personnes dormant sous la moustiquaire. Les secteurs qui enregistrent de faibles proportions de personnes dormant sous la moustiquaire sont Mbuye (56.7%), Bweramana (58.6%) et Kabagari (59.9%). Pour tous ces cas, on n'observe pas de grande différence entre hommes et femmes.

Tableau 3.10 : Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total
Bweramana	57.8	59.3	58.6	11 323	12 670	23 993
Byimana	67.6	68.4	68.0	13 837	15 471	29 308
Kabagari	59.6	60.2	59.9	9 442	10 737	20 179
Kinazi	72.3	73.2	72.8	14 459	16 168	30 627
Kinihira	63.0	64.5	63.8	10 245	11 299	21 544
Mbuye	57.0	56.5	56.7	16 352	17 999	34 351
Mwendo	67.6	69.2	68.4	10 011	10 600	20 611
Ntongwe	65.3	63.3	64.2	12 097	13 876	25 973
Ruhango	68.4	69.6	69.0	25 355	27 773	53 128
RUHANGO	64.8	65.4	65.1	123 121	136 593	259 714

3.5. Test de VIH

Le tableau 3.11 montre que plus d'une personne sur cinq (23.3%) ont fait le test de VIH dans le district de Ruhango. Selon le sexe, 22.2% des hommes ont fait ce test de VIH contre 24.4% des femmes.

Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	17.1	17.5	17.3	4 177	4 143	8 320
1-4	12.5	12.4	12.4	16 725	16 400	33 125
5-9	9.0	9.6	9.3	17 313	17 263	34 576
10-14	7.3	8.0	7.7	15 282	15 797	31 079
15-19	8.0	10.3	9.2	14 193	14 253	28 446
20-24	21.1	36.4	29.1	12 611	13 573	26 184
25-29	50.3	58.7	54.8	9 796	11 236	21 032
30-34	58.3	56.5	57.3	5 997	7 977	13 974
35-39	52.2	51.8	52.0	5 748	7 245	12 993
40-44	48.4	42.9	45.3	5 129	6 448	11 577
45-49	38.5	27.3	32.3	5 177	6 446	11 623
50-54	29.3	19.3	23.6	3 420	4 534	7 954
55-59	22.1	13.6	17.0	2 296	3 370	5 666
60-64	18.3	8.8	12.3	1 439	2 490	3 929
65-69	13.7	5.3	8.5	1 329	2 225	3 554
70-74	10.7	3.8	6.6	905	1 327	2 232
75-79	9.4	3.2	6.1	848	988	1 836
80+	8.6	3.0	5.5	736	878	1 614
Ensemble	22.2	24.4	23.3	123 121	136 593	259 714

Par groupes d'âges, on observe que la proportion de personnes qui se sont fait tester est faible aux jeunes âges mais qu'elle commence à augmenter au groupe d'âges 20-24 pour atteindre des proportions plus élevées aux groupes d'âges 25-29 ans (54.8%), 30-34 ans (57.3%) et 35-39 ans (52%).

Cependant, on voit qu'après avoir atteint son maximum au groupe d'âges 30-34 ans chez les hommes et 25-29 ans chez les femmes, la proportion diminue progressivement pour atteindre 8.6% chez les hommes et 3% chez les femmes à 80 ans ou plus. On peut noter aussi qu'entre 20-24 ans, la proportion des hommes qui se sont fait tester s'élève à 21.1% pendant qu'elle atteint 36.4% chez les femmes. Faut-il remarquer également qu'à 0 an révolu, 17% des enfants tant de sexe masculin que de sexe féminin ont été testés.

3.6. Vaccination des enfants

D'après le tableau 3.12, on voit que la grande majorité des enfants de moins de 5 ans du district de Ruhango, aussi bien garçons que filles, ont reçu le BCG. Les secteurs qui se démarquent avec des fortes proportions d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG sont ceux de Kinyihira (97.2%), Kabagari (97.2%), Byimana (97.0%) et Mwendu (96.8%). Il n'y a pas de variation selon le sexe

Tableau.3.12 : Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportion des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG			Effectif des enfants de moins de 5 ans		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Bweramana	96.1	97.0	96.6	2 187	2 203	4 390
Byimana	97.3	96.7	97.0	2 606	2 628	5 234
Kabagari	97.1	97.2	97.2	1 895	1 832	3 727
Kinazi	95.4	96.8	96.1	3 419	3 438	6 857
Kinyihira	97.4	96.9	97.2	1 924	1 895	3 819
Mbuye	97.0	96.3	96.7	3 582	3 450	7 032
Mwendu	97.0	96.5	96.8	1 705	1 650	3 355
Ntongwe	96.2	96.6	96.4	2 735	2 643	5 378
Ruhango	96.5	96.6	96.5	4 948	4 837	9 785
RUHANGO	96.6	96.7	96.6	25 001	24 576	49 577

Pour le PENTAVALAN, les résultats du tableau 3.13 révèlent que la quasi-totalité des enfants de moins de 5 ans du district de Ruhango (97.5%) ont reçu tous les vaccins. Ceci est valable que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin.

Les secteurs de Ntongwe(98.1%), Mbuye (97.9%), Kinyihira (97.8%) et Bweramana (97.6%) possèdent des proportions importantes d'enfants de sexe masculin de moins de 5 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN pendant que les secteurs de Kabagari, Kinazi et Ntongwe (97.9% chacun), Bweramana et Ruhango (97.8% chacun),

Mbuye (97.5%) et Kinihira (97.2%) renferment des proportions élevées d'enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Tableau 3.13 : Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe

Secteur	Masculin						Féminin					
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif
Bweramana	97.6	1.4	0.4	0.3	0.3	2 117	97.8	1.1	0.3	0.3	0.6	2 149
Byimana	97.3	1.3	0.5	0.3	0.5	2 552	97.5	1.5	0.3	0.2	0.5	2 565
Kabagari	96.8	1.6	0.2	0.6	0.8	1 861	97.9	1.1	0.2	0.4	0.4	1 795
Kinazi	97.8	1.3	0.3	0.3	0.4	3 304	97.9	1.0	0.3	0.3	0.5	3 348
Kinihira	97.3	1.2	0.6	0.5	0.4	1 887	97.2	1.2	0.5	0.4	0.7	1 851
Mbuye	97.9	1.0	0.4	0.1	0.6	3 493	97.5	1.0	0.5	0.3	0.7	3 345
Mwendo	97.7	1.4	0.1	0.3	0.5	1 667	97.0	1.5	0.3	0.6	0.6	1 605
Ntongwe	98.1	1.4	0.2	0.1	0.2	2 655	97.9	1.1	0.2	0.4	0.3	2 577
Ruhango	97.3	1.3	0.4	0.6	0.4	4 814	97.8	1.3	0.3	0.3	0.3	4 716
RUHANGO	97.5	1.3	0.4	0.4	0.4	24 350	97.7	1.2	0.3	0.3	0.5	23 951

Le tableau 3.14 décrit la répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils ont reçu ou non le vaccin contre la polio. De ce tableau, il s'avère que 96% des enfants de moins de 5 ans, tant de sexe masculin que de sexe féminin, ont reçu le vaccin contre la polio. Les proportions de ceux qui n'ont pas été complètement vacciné ne s'élèvent qu'à 3% tandis que ceux qui n'ont reçu aucun vaccin sont estimés à 1%.

Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin					Féminin				
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif
Bweramana	97.2	1.7	0.5	0.6	2 117	96.7	2.0	0.2	1.0	2 149
Byimana	96.3	2.0	0.8	0.9	2 552	96.8	2.1	0.5	0.5	2 565
Kabagari	95.7	1.9	0.5	1.8	1 861	97.2	1.1	0.6	1.1	1 795
Kinazi	96.8	1.8	0.3	1.1	3 304	96.6	1.3	0.7	1.3	3 348
Kinihira	96.9	1.3	0.7	1.0	1 887	97.1	1.5	0.6	0.8	1 851
Mbuye	97.1	1.4	0.8	0.8	3 493	97.0	1.6	0.5	0.9	3 345
Mwendo	96.9	1.9	0.3	0.8	1 667	96.6	1.6	0.4	1.5	1 605
Ntongwe	96.8	2.3	0.4	0.5	2 655	96.6	2.1	0.5	0.8	2 577
Ruhango	96.3	1.8	0.6	1.3	4 814	97.0	1.6	0.4	1.1	4 716
RUHANGO	96.7	1.8	0.6	1.0	24 350	96.8	1.7	0.5	1.0	23 951

La situation reste la même au niveau de tous les secteurs et selon le sexe car, au niveau de tous les secteurs, les enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont très proches de 96% tant pour les garçons que pour les filles.

Le tableau 3.15 présente les enfants de moins de 5 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau, nous observons qu'en moyenne 92% des enfants de moins de 5 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole, 4.9% n'en ont pas reçu alors que 3.1% n'étaient pas concernés c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas encore l'âge de prendre le vaccin contre la rougeole.

Le secteur Kinyihira détient une proportion plus élevée d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu la Rouvax aussi bien chez les hommes (93.4%) que chez les femmes (92.9%).

Tableau 3.15 : Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin			
	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif
Bweramana	92.1	4.5	3.4	2 117	92.4	4.4	3.3	2 149
Byimana	92.7	4.1	3.2	2 552	92.8	4.3	2.9	2 565
Kabagari	90.5	6.1	3.3	1 861	92.5	4.1	3.3	1 795
Kinazi	91.8	4.4	3.9	3 304	91.7	4.1	4.2	3 348
Kinyihira	93.4	4.0	2.6	1 887	92.9	3.6	3.6	1 851
Mbuye	92.2	3.3	4.6	3 493	92.0	3.8	4.2	3 345
Mwendo	92.7	4.5	2.8	1 667	92.8	4.9	2.3	1 605
Ntongwe	91.5	6.7	1.8	2 655	91.0	6.8	2.1	2 577
Ruhango	91.1	6.4	2.5	4 814	92.6	5.4	2.0	4 716
RUHANGO	91.9	5.0	3.1	24 350	92.2	4.7	3.1	23 951

CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction va essentiellement présenter les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives.

4.1. Soins prénatals

Du tableau 4.1, il s'avère que la grande majorité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans les formations sanitaires, En effet, on remarque qu'environ 92.7% des femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Cette situation ne change pas selon les secteurs où les proportions varient de 91.3% à 94.9%.

Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	N.D	Hôpital/ Centre de santé	Guérisseur traditionnel	N'a pas été en consultation	Ailleurs	Effectif
Bweramana	1.0	91.3	3.2	4.4	0.1	3 495
Byimana	0.8	93.5	0.6	4.9	0.2	4 304
Kabagari	0.8	93.8	0.1	5.1	0.1	3 073
Kinazi	0.8	91.7	0.4	6.9	0.1	4 9 38
Kinihira	0.9	93.2	0.6	5.2	0.1	3 087
Mbuye	0.9	93.6	0.6	4.9	0.1	5 283
Mwendo	1.4	94.9	0.6	2.9	0.2	2 762
Ntongwe	1.3	90.4	0.3	7.8	0.2	4 142
Ruhango	0.7	92.7	0.2	6.3	0.1	7 929
RUHANGO	0.9	92.7	0.7	5.6	0.1	39 013

Le tableau 4.2 présente les résultats sur le lieu d'accouchement des femmes pour leur dernière grossesse. Dans le district de Ruhango, 46.3% des femmes continuent d'accoucher à la maison et seulement 53.7% accouchent dans les formations sanitaires. Les secteurs de Ntongwe (67.4%), Kinazi (62.1%), Mbuye (49.6%) et Ruhango (45.7%) comptent des proportions importantes des femmes qui accouchent à la maison, pendant que Mwendo (70.2%) et Kinihira (69.5%) enregistrent de fortes proportions de femmes qui accouchent dans une formation sanitaire.

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
Bweramana	60.2	39.8	3 495
Byimana	66.3	33.7	4 304
Kabagari	55.2	44.8	3 073
Kinazi	37.9	62.1	4 938
Kinihira	69.5	30.5	3 087
Mbuye	50.4	49.6	5 283
Mwendo	70.2	29.8	2 762
Ntongwe	32.6	67.4	4 142
Ruhango	54.3	45.7	7 929
RUHANGO	53.7	46.3	39 013

4.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Le tableau 4.3, présente la répartition des femmes qui utilisaient une méthode contraceptive au moment de l'enquête. De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans (86.9%) n'utilisaient pas de méthodes contraceptives. Parmi celles qui en utilisaient, 4.5% recouraient aux injections et 3.5% aux pilules.

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus d'utilisatrices d'injections comme méthode contraceptive sont Byimana (5.7%), Ruhango (5.5%) et Mwendo (4.6%). Quant à l'utilisation de la pilule, Mbuye vient en tête avec 4.9% des femmes utilisatrices. Il est suivi par Byimana (3.9%) et Ruhango (3.7%) Seuls Kabagari (1.9%) et Kinihira (2.5%) comptent de proportions inférieures.

Tableau 4.3 : Proportion des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par secteurs selon la méthode utilisée

Secteur	N.D	Pilule	Injections	Condom	Collier	MAMA	Sterilet	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Effectif
Bweramana	0.1	3.0	4.1	0.6	0.2	0.3	0.1	1.2	2.3	88.0	6 993
Byimana	0.1	3.9	5.7	0.9	0.9	0.2	0.2	1.1	1.9	85.2	8 605
Kabagari	0.1	1.9	4.4	0.5	0.1	0.5	0.1	1.4	3.6	87.5	5 893
Kinazi	0.1	3.5	3.1	0.7	0.1	0.0	0.0	1.2	2.1	89.1	8 954
Kinihira	0.1	2.5	4.5	0.8	0.8	0.9	0.1	1.9	1.8	86.7	6 233
Mbuye	0.1	4.9	4.1	0.4	0.2	0.3	0.0	1.2	1.7	87.2	10 144
Mwendo	0.1	3.0	4.6	0.6	0.5	0.2	0.0	1.5	2.4	87.2	5 966
Ntongwe	0.1	3.5	4.1	0.4	0.2	0.0	0.0	0.7	2.0	89.0	7 791
Ruhango	0.1	3.7	5.5	0.7	0.6	0.3	0.1	1.5	2.9	84.7	15 583
RUHANGO	0.1	3.5	4.5	0.6	0.4	0.3	0.1	1.3	2.3	86.9	76 162

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Ruhango. Dans l'ensemble du district, les proportions les plus élevées de femmes qui ne recouraient pas à la contraception ont été observées chez les célibataires (98.6%), chez les veuves (92.1%), chez les séparées (90.8%) et chez les divorcées (89.6%).

Pour les quelques femmes qui ont déclaré pratiquer la contraception, la méthode des injections est proportionnellement la plus utilisée (4.5%) dans l'ensemble. Evidemment, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à pratiquer la contraception : les femmes en union monogamique utilisatrices de cette méthode représentent 10.8%, celles en union libres représentent 7.6% et celles en union polygamique 6.2%. La pilule vient en 2^{ème} position avec 3.5% des utilisatrices dans l'ensemble. Comme pour la pratique des injections, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à recourir aux pilules soit 8.4% des mariées monogames, 6.6% de celles en union libre et 3.1% de celles en union polygamique.

Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	N.D	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Ensemble
N.D	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,0	0,1
Pillule	16,7	0,3	8,4	6,6	3,1	1,9	2,0	1,9	3,5
Injections	0,0	0,5	10,8	7,6	6,2	3,1	3,3	2,9	4,5
Condom	0,0	0,1	1,3	1,6	0,6	0,7	0,4	0,3	0,6
Collier	0,0	0,0	1,0	0,6	0,3	0,0	0,4	0,2	0,4
MAMA	0,0	0,0	0,6	0,5	0,3	0,2	0,7	0,2	0,3
Sterilet	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Retrait	0,0	0,1	3,3	2,3	1,1	0,2	0,3	0,3	1,3
Autre méthode	0,0	0,3	5,5	3,2	2,5	2,8	2,9	2,0	2,3
Aucune méthode	83,3	98,6	68,8	77,5	85,6	90,8	89,6	92,1	86,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	6	39 970	24 197	5 675	641	426	986	4 261	76 162

CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité sera abordé par les décès survenus dans le district au cours des 12 mois ayant précédé le recensement. A cet effet, la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

Au cours du recensement, des questions sur le décès survenu au cours des 12 derniers mois et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 1 169 cas de décès au cours de la période indiquée. La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (597 cas) que de femmes décédées (507 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âges, le nombre de décès représente 31.2% du nombre total de décès déclarés.

Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<1	15.4	13.0	19.1	92	66	223
1-4	12.1	13.6	12.1	72	69	141
5-9	8.5	5.7	6.8	51	29	80
10-14	5.0	5.7	5.0	30	29	59
15-19	3.5	3.9	3.5	21	20	41
20-24	4.0	6.5	4.9	24	33	57
25-29	2.8	4.7	3.5	17	24	41
30-34	4.2	5.3	4.4	25	27	52
35-39	3.7	4.5	3.8	22	23	45
40-44	4.0	5.3	4.4	24	27	51
45-49	5.7	3.0	4.2	34	15	49
50-54	6.2	4.1	5.0	37	21	58
55-59	4.5	3.9	4.0	27	20	47
60-64	4.5	4.3	4.2	27	22	49
65-69	3.4	3.9	3.4	20	20	40
70-74	3.0	2.2	2.5	18	11	29
75-79	3.4	4.1	3.5	20	21	41
80+	6.0	5.9	5.6	36	30	66
Ensemble	100.0	100.0	100.0	597	507	1 169

La situation est plus préoccupante au niveau de la mortalité infantile car les enfants de moins d'1 an qui sont décédés représentent (19.1%) de l'ensemble des décès. La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âges. Egalement, entre 25 et 44 ans, on a dénombré plus de décès chez les femmes que de décès chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes sont en âge de procréation et courent plus de risques de décès que les hommes. A partir de 45 ans, les hommes meurent plus que les femmes. (Tableau 5.1).

CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre fait état de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges, des types d'activités qu'ils exercent et de leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Ruhango, l'enquête a saisi 4 708 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 2 358 de sexe masculin et 2 350 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 38.2% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Selon le sexe, les filles comme les garçons qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de la période considéré représentent 38.2% de l'ensemble de la population masculine et de la population féminine.

Tableau 6.1 : Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Population (en %) âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bweramana	32,0	36,6	34,2	172	164	336
Byimana	32,4	30,4	31,4	281	280	561
Kabagari	39,6	41,5	40,6	202	217	419
Kinazi	28,8	29,9	29,3	306	268	574
Kinihira	30,2	43,8	36,0	86	64	150
Mbuye	38,7	41,7	40,3	271	302	573
Mwendo	44,4	34,5	39,2	214	232	446
Ntongwe	28,3	29,5	28,9	272	254	526
Ruhango	51,1	48,0	49,5	554	569	1 123
RUHANGO	38,2	38,2	38,2	2 358	2 350	4 708

Par rapport aux secteurs (tableau 6.1 ci dessus), Ruhango enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 51.1% des enfants de sexe masculin et 48% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à 17 ans. Il est suivi de Kabagari avec 39.6% des enfants de sexe masculin contre 41.5% des enfants de sexe féminin, de Mbuye avec 38.7% des enfants de sexe masculin contre 41.7% des enfants de sexe féminin et de Mwendo avec 44.4% des enfants de sexe masculin contre 34.5% des enfants de sexe féminin.

6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que, dans l'ensemble du district, 86% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population active occupée représentait 86% contre 85.9% de la population masculine.

Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Population de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Bweramana	85.5	83.6	84.4	269	329	598
Byimana	89.9	86.3	88.0	427	520	947
Kabagari	82.3	84.2	83.3	254	310	564
Kinazi	83.9	84.3	84.2	342	447	789
Kinihira	84.0	86.6	85.4	119	127	246
Mbuye	87.4	89.7	88.6	381	438	819
Mwendo	84.6	83.4	84.0	356	368	724
Ntongwe	88.5	86.9	87.6	340	435	775
Ruhango	85.0	86.9	86.0	752	891	1 643
RUHANGO	85.9	86.0	86.0	3 240	3 865	7 105

Selon les secteurs, Mbuye compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 88.6%. Viennent ensuite les secteurs de Byimana, Ntongwe, Ruhango et Kinihira avec respectivement 88%, 87.6%, 86% et 85.4%. Par rapport au sexe, Byimana, Ntongwe et Mbuye comptent proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (89.9%, 88.5% et 87.4%) tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées sont enregistrées dans les secteurs de Mbuye, Ntongwe, Ruhango et Kinihira qui comptent respectivement 89.7%, 86.9% et 86.6%.

6.3. Types d'activités

Les résultats présentés au tableau 6.3 révèlent que l'agriculture et activités connexes tels que l'élevage, la foresterie ou la pêche constituent la principale activité exercée dans le district de Ruhango. Parmi de la population qui s'est déclarée occupée, 48.5% sont employés dans l'agriculture et activités connexes. Les autres types d'activités sont presque inexistantes dans le district hormis les travaux ménagers qui ont été déclarés par 5.8% de la population concernée.

Les secteurs Ruhango, Mbuye, Kinihira et Mwendo viennent en tête avec les proportions respectives de 68.4%, 67.5%, 67.1% et 65.9% des personnes qui ont déclaré qu'elles étaient occupées.

Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée

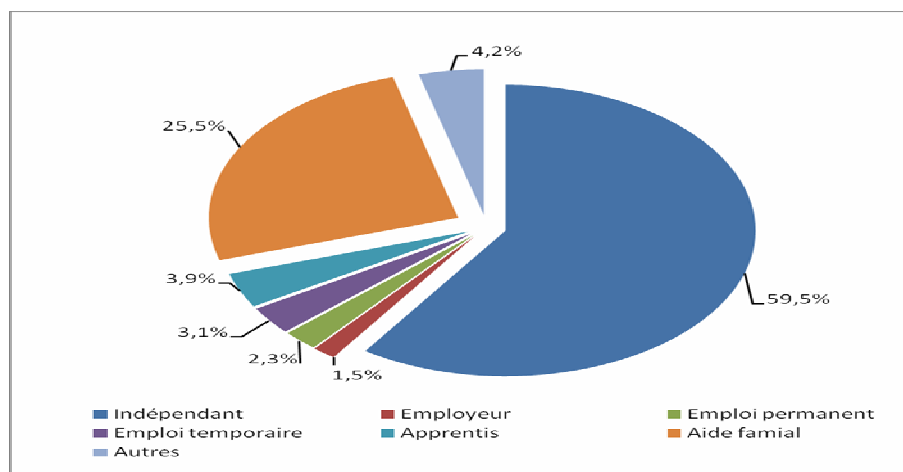
Secteur	Agriculture/Élevage/Forêt/Pêche	Construction	Transport	Banques/commerce/services assimilés	Administration/Gouvernance/Services à la communauté	Travaux ménagers	Autres	Total	Effectif des enquêtés
Bweramana	46,9	0,4	0,5	1,5	2,9	2,8	9,6	64,7	989
Byimana	48,2	0,6	1,4	1,8	1,4	7,8	3,7	64,9	1 586
Kabagari	49,4	0,3	0,5	0,4	1,5	4,3	7,2	63,6	1 035
Kinazi	49,5	1,0	0,6	1,5	0,5	3,8	3,5	60,3	1 412
Kinihira	53,6	0,7	0,2	2,1	0,2	4,8	5,5	67,1	420
Mbuye	50,1	0,6	0,5	2,4	1,0	5,9	7,0	67,5	1 448
Mwendo	45,8	0,6	0,6	1,3	0,6	10,5	6,5	65,9	1 244
Ntongwe	52,0	0,4	1,3	1,1	0,4	4,4	3,2	62,7	1 355
Ruhango	46,4	0,8	1,5	1,4	3,0	6,0	9,3	68,4	2 886
RUHANGO	48,5	0,6	0,9	1,5	1,5	5,8	6,4	65,3	12 375

En considérant les 2 principaux types d'activités ci hautes remarquées, il apparaît que le secteur Kinihira vient en 1^{ère} position avec 53.6% des personnes dans l'agriculture et activités connexes. Suivent les secteurs Ntongwe (52%) Mbuye (50.1%), Mwendo et Kabagari (49.4%). Par contre Ruhango, Kabagari, Mwendo et Mbuye sont ceux qui comptent proportionnellement plus de personnes dans les travaux ménagers soit respectivement 14.8%,11.9% et 10.0% et 9.7%.

6.4. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.2 montrent que 59.5% des personnes âgées de 5ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 25.5% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.

Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi



Par secteur, les résultats du tableau 6.4 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Kabagari (80.1%), Kinazi (68.7%), Kinihira (85.2%) et Ntongwe (69.5%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Mwendu (52.6%), Byimana (44.4%), Mbuye (38.8%) et Ruhango (32%).

Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteurs	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apprentis	Aide familial	Autres	Total	Effectif
Bweramana	42.7	1.1	1.9	5.3	8.9	30.5	9.7	100.0	989
Byimana	44.1	0.9	2.6	1.2	4.0	44.4	2.8	100.0	1 586
Kabagari	80.1	0.3	0.8	0.5	2.7	14.6	1.1	100.0	1 035
Kinazi	68.7	1.9	1.2	1.9	0.2	23.0	3.1	100.0	1 412
Kinihira	85.2	0.0	1.3	0.7	0.7	8.1	4.0	100.0	420
Mbuye	46.5	1.1	2.0	3.7	3.7	38.8	4.2	100.0	1 448
Mwendu	37.3	3.7	2.2	0.7	1.0	52.6	2.5	100.0	1 244
Ntongwe	69.5	0.6	3.0	1.5	0.2	24.3	0.9	100.0	1 355
Ruhango	50.7	2.1	1.7	1.6	6.5	32.0	5.4	100.0	2 886
RUHANGO	55.0	1.5	1.9	1.9	3.7	32.2	3.9	100.0	12 375

Sachant que les types d'emploi qui occupent le plus de personnes dans tous les secteurs sont l'agriculture et les travaux ménagers (tableau 6.3), il y a lieu de conclure que la presque totalité de personnes qui se sont déclarées indépendants se retrouvent dans l'agriculture.

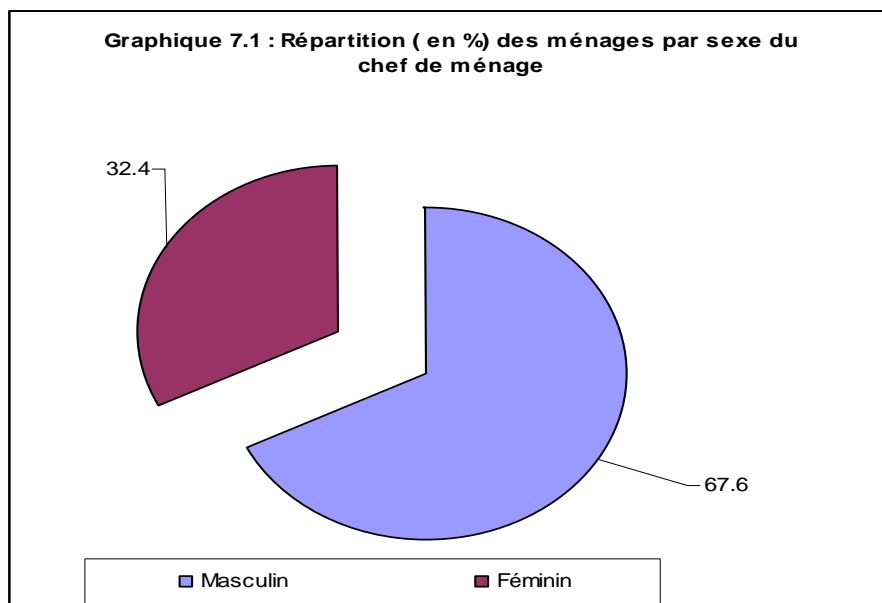
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements de ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavement.

7.1. Caractéristiques des ménages

7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 56 684 ménages ont été dénombrés dans le district de Ruhango. Parmi eux, 38 298 sont dirigés par les hommes soit 67.6% et 18 386 dirigés par les femmes soit 32.4% de l'ensemble des ménages comme on peut le voir à travers le graphique 7.1 suivant.



La distribution des ménages par âge et sexe des chefs de ménages représentée par le tableau 7.1 suivant fait voir une certaine dissymétrie. Dans l'ensemble, on observe que les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 4.7% au groupe d'âges de 15-24 ans à 21.6% au groupe d'âges de 25-34 ans. Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 45-54 ans variant de 21.6% à 23.7% en passant par 24.1% au

groupe d'âges de 35-44 ans. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 1.2% aux âges de 85 ans ou plus.

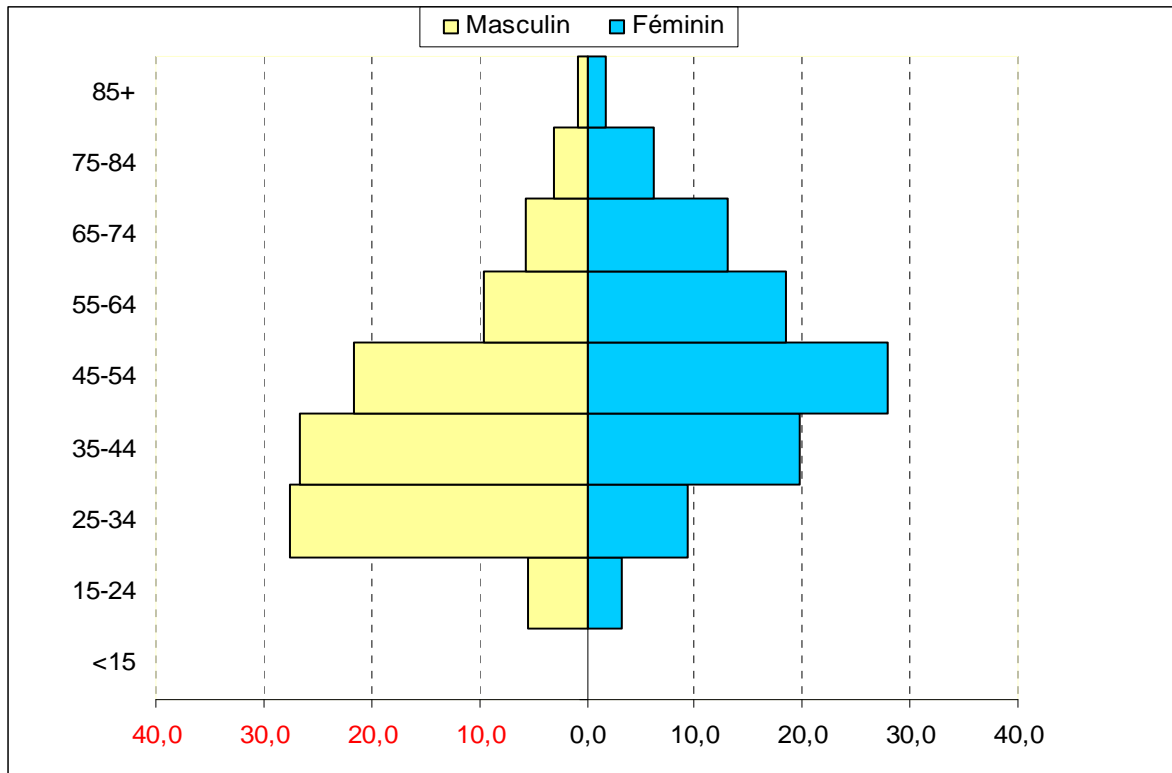
Tableau 7.1: Répartition des ménages par groupes d'âges et sexe des chefs de ménage

Groupes d'âges	Proportions (en %) des chefs de ménages			Effectifs des chefs de ménages			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<15	0,0	0,0	0,0	8	8	16	100
15-24	5,4	3,2	4,7	2 087	584	2 671	357
25-34	27,5	9,4	21,6	10 525	1 733	12 258	607
35-44	26,1	19,8	24,1	10 008	3 645	13 653	275
45-54	21,6	28,0	23,7	8 291	5 149	13 440	161
55-64	9,5	18,5	12,4	3 645	3 409	7 054	107
65-74	5,7	13,1	8,1	2 185	2 409	4 594	91
75-84	3,1	6,1	4,1	1 205	1 130	2 335	107
85+	0,9	1,7	1,2	344	319	663	108
Ensemble	100,0	100,0	100,0	38 298	18 386	56 684	208

Selon le sexe (tableau 7.1), les hommes chefs de ménages sont plus nombreux que les femmes dans la même situation quel que soit l'âge. En effet, pour l'ensemble du district, le sex ratio est de 208 hommes pour 100 femmes chefs de ménage. Jusqu'à l'âge de 44 ans (sans compter les chefs de ménages âgés de moins de 15 ans), le sexe ratio est supérieur à celui au niveau de district et, à partir de 45 ans, il diminue progressivement pour atteindre 108 hommes chefs de ménages sur 100 femmes dans la même situation à 85 ans ou plus.

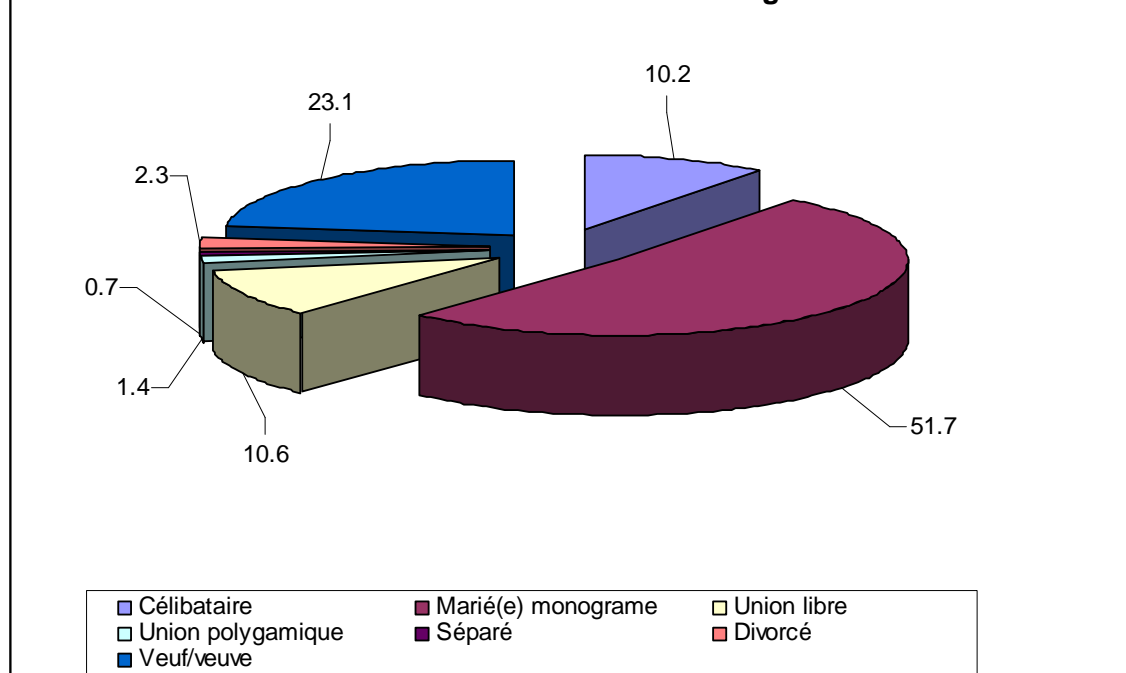
La dissymétrie évoquée plus haut se remarque également à travers le graphique 7.2 suivant de la pyramide des âges. Alors que la base est très étroite, les proportions des hommes chefs de ménages augmentent très rapidement au groupe d'âges 25-34 ans mais diminuent progressivement à partir de 35 ans. Chez les femmes, les proportions continuent à monter jusqu'à 54 ans et, à partir de 55 ans, les proportions de femmes chefs de ménages sont plus ou moins le double de celles des hommes dans la même situation à tous les groupes d'âges.

Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs de ménages



Selon l'état matrimonial du chef de ménage, la distribution des ménages représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux (51.7%) à jouir du statut de chef de ménage. Suivent les veufs/veuves (23.1%), les personnes en union libre (10.6%) et les célibataires (10.2%). C'est dans la catégorie des chefs de ménages en rupture d'union qu'on trouve les plus faibles proportions soit 2.3% pour les divorcés et 0.7% pour les séparés.

Graphique 7.3: Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef de ménage



La répartition des ménages par secteur (tableau 7.2) montre que les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux dans tous les secteurs.

Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
Bweramana	11.2	48.9	10.5	1.6	0.2	2.5	25.3	100.0	5 255
Byimana	8.9	54.8	8.6	1.2	0.8	2.4	23.2	100.0	6 477
Kabagari	8.6	50.0	11.4	0.8	0.4	2.3	26.5	100.0	4 607
Kinazi	9.2	42.7	20.2	2.4	0.5	2.9	22.0	100.0	6 509
Kinihira	9.9	56.1	7.4	0.8	0.4	2.3	23.0	100.0	4 705
Mbuye	6.6	56.2	10.1	2.4	0.8	2.3	21.5	100.0	7 447
Mwendo	8.6	62.0	4.5	0.5	0.3	1.7	22.3	100.0	4 407
Ntongwe	15.2	41.7	14.0	1.8	1.5	1.8	24.1	100.0	5 749
Ruhango	12.4	53.1	8.2	1.0	0.8	2.5	22.0	100.0	11 528
RUHANGO	10.2	51.7	10.6	1.4	0.7	2.3	23.1	100.0	56 684

Le secteur Mwendo (62%) vient en 1^{ère} position avec la proportion la plus élevée de ménages dirigés par des mariés monogames. Il est suivi par les secteurs Mbuye (56.2%), Kinyihira (56.1%), et Byimana (54.8%). Par contre, les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Kinazi, Ntongwe, Kabagari et Bweramana qui comptent respectivement 20.2%, 14%, 11.4% et 10.5% des ménages dirigés par des personnes en situation d'union libre. Dans tous les secteurs du district de Ruhango, plus de 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et la proportion la plus élevée est observée dans Kabagari qui en compte 26.5%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 2.9% des ménages du secteur Kinazi, de 2.5% des ménages des secteurs Bweramana et Ruhango, et de 2.4% des ménages du secteur Byimana.

7.1.2. Taille des ménages

Dans l'ensemble du district (tableau 7.3), la taille moyenne des ménages est 4.6 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 4.7 est enregistrée dans les secteurs Kinazi et Mwendo.

Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	Taille des ménages							Taille moyenne
	1	2-3	4-5	6-7	8+	Total	Effectif	
Bweramana	7.8	26.2	34.1	21.7	10.1	100.0	5 255	4.6
Byimana	7.8	26.8	34.1	22.4	9.0	100.0	6 477	4.5
Kabagari	7.3	30.6	33.6	20.6	7.9	100.0	4 607	4.4
Kinazi	5.5	25.9	35.0	22.8	10.9	100.0	6 509	4.7
Kinyihira	7.9	26.4	33.6	22.0	10.1	100.0	4 705	4.6
Mbuye	5.5	27.9	34.1	22.8	9.7	100.0	7 447	4.6
Mwendo	6.8	25.0	34.4	23.2	10.7	100.0	4 407	4.7
Ntongwe	6.3	28.2	35.5	21.1	8.9	100.0	5 749	4.5
Ruhango	8.3	26.5	31.9	22.1	11.3	100.0	11 528	4.6
RUHANGO	7.1	27.0	33.8	22.1	10.0	100.0	56 684	4.6

Alors que 33.8% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 22.1% en comptent entre 6 et 7 tandis que 10.0% en comptent 8 ou plus et seuls 27.0% ménages comptent entre 2 et 3 personnes.

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de 8 personnes ou plus sont Kinazi (10.9%), Ruhango (11.3%), Mwendo (10.7%), et Bweramana et Kinyihira (10.1%).

7.1.3. Cadre de vie

7.1.3.1. Approvisionnement en eau

La source aménagée est le principal mode d'approvisionnement en eau pour 46.2% des ménages de Ruhango tandis que la source non aménagée sert à 26.8% d'autres. Faut-il noter que le robinet sert à 7.7% des ménages seulement et que 8.5% des ménages s'approvisionnent à la rivière et 10.6% d'autres s'approvisionnent soit au marigot soit à l'étang soit à toute autre eau de surface comme on peut le voir au tableau 7.4 suivant.

Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau

Secteur	Robinet dans la maison/ dans l'enclos/ Public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/Etang/ Eau de source	Autre	Effectif	
							Total	
Bweramana	10.3	55.9	20.2	4.0	9.6	0.0	100.0	272
Byimana	9.0	57.2	24.3	5.1	4.1	0.0	100.0	411
Kabagari	5.7	51.5	34.8	3.4	4.5	0.0	100.0	264
Kinazi	4.9	28.2	25.3	19.0	22.1	0.3	100.0	348
Kinihira	1.0	37.1	49.5	9.5	1.9	0.0	100.0	105
Mbuye	3.1	30.5	34.7	15.1	15.7	0.6	100.0	357
Mwendo	28.9	48.0	19.1	3.0	1.0	0.0	100.0	304
Ntongwe	2.6	34.5	31.0	15.7	15.7	0.6	100.0	345
Ruhango	4.5	57.3	22.1	4.2	11.6	0.3	100.0	691
RUHANGO	7.7	46.2	26.8	8.5	10.6	1.7	100.0	3 097

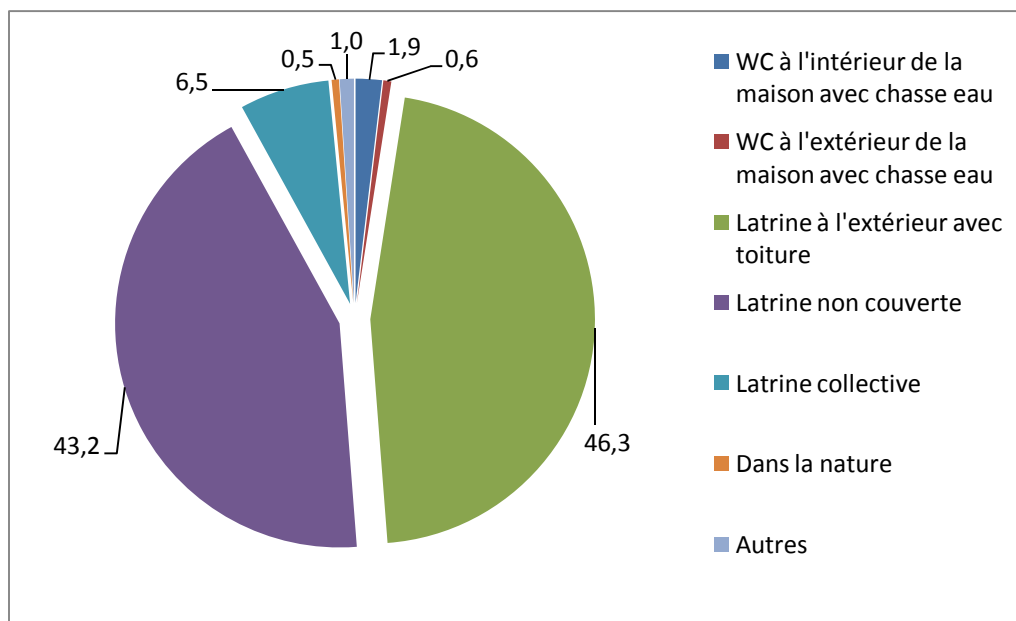
Les proportions les plus élevées des ménages qui utilisent l'eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Mwendo (28.9%) et Bweramana (10.3%). Les secteurs qui comptent proportionnellement beaucoup de ménages utilisant l'eau de la source aménagée sont Ruhango (57.3%), Byimana (57.2%), Bweramana (55.9%) et Kabagari (51.5%). Pour la source non aménagée, Kinihira vient en 1^{ère} position avec 49.5% des ménages qui s'y approvisionnent. Il est suivi de Kabagari, Mbuye et Ntongwe dans les proportions respectives de 34.8%, 34.7% et 31%.

Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Kinazi vient en 1^{ère} position avec 19% des ménages suivi de Ntongwe avec 15.7% des ménages, Mbuye avec 15.1% des ménages et Kinihira avec 9.5% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est proportionnellement plus utilisée dans les secteurs de Kinazi (22.1%), Ntongwe (15.7%) et Mbuye (15.1%).

7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 46.3% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 43.2% des ménages utilisent des latrines non couvertes ; ce qui paraît dangereux.

Figure 7.4 : Répartition (en %) des ménages enquêtés par type de toilette utilisée



Les latrines collectives servent seulement dans 6.5% des ménages et quelques 1.9% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau dans leurs maisons.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Mbuye, Kinazi, Kabagari et Mwendo comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau que les autres secteurs dans la maison dans les proportions respectives de 3.1%, 2.6%, 2.3% et 1.6%.

Tableau 7.5: Répartition (en % des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur de la maison avec chasse eau	WC à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Bweramana	1.5	0.4	44.5	50.4	2.9	0	0.4	100.0	272
Byimana	1.2	0.5	48.2	43.3	4.9	1	1	100.0	411
Kabagari	2.3	0.4	51.1	39.8	4.5	0.4	1.5	100.0	264
Kinazi	2.6	0	41.1	47.1	6.9	0.9	1.4	100.0	348
Kinihira	1	1	49.5	43.8	4.8	0	0	100.0	105
Mbuye	3.1	1.4	41.5	45.7	5.6	1.4	1.4	100.0	357
Mwendo	1.6	1	50.7	37.5	7.6	0.3	1.3	100.0	304
Ntongwe	0.9	0.6	31.6	46.1	19.7	0.3	0.9	100.0	345
Ruhango	2	0.4	54.3	39.4	2.9	0.1	0.9	100.0	691
RUHANGO	1.9	0.6	46.3	43.2	6.5	0.5	1	100.0	3 097

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Ruhango (54.3%), Kabagari (51.1%), Mwendo (50.7 et Kihira (49.5 %). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Bweramana (50.4%), Kinazi (47.1%), Ntongwe (46.1%) et Mbuye (45.7%), les latrines collectives le sont dans les secteurs Ntongwe, Mwendo, Kinazi et Mbuye dans les proportions respectives de 19.7%, 7.6%, 6.9% et 5.6% des ménages.

7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Ruhango (78.8%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 16.3% d'autres les jettent dans les champs. La poubelle est presque inexistante car elle est utilisée par 1.6% seulement des ménages. La nature a été déclarée par 1.8% des ménages également (tableau 7.6).

Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode Principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	Poubelle	Dans les champs	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Bweramana	84.2	1.5	11.8	1.8	0.4	100.0	272
Byimana	83.2	1.2	13.4	1.0	1.0	100.0	411
Kabagari	84.1	1.5	13.3	0.8	0.4	100.0	264
Kinazi	76.1	2.9	15.5	3.4	1.7	100.0	348
Kinihira	60.0	4.8	31.4	1.0	1.0	100.0	105
Mbuye	58.8	1.4	35.3	3.4	0.8	100.0	357
Mwendo	83.2	2.0	11.2	1.6	1.0	100.0	304
Ntongwe	78.3	0.3	18.6	1.4	1.2	100.0	345
Ruhango	84.9	1.6	10.6	1.6	0.7	100.0	691
Ruhango	78.8	1.6	16.3	1.8	0.9	100.0	3 097

Dans 5 secteurs sur 9, les fosses aménagées sont utilisées par plus de 80% des ménages, Ruhango venant en tête avec 84.9%. Dans 4 autres secteurs, les ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées représentent en moyenne 70% et Ntongwe en compte les proportions les plus élevées de 78.3%.

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui usent des fosses aménagées, les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Mbuye (35.3%), Kinihira (31.4%), Ntongwe (18.6%) et Kinazi (15.5%).

7.2. Caractéristiques des logements

7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.7 montrent que la plupart des logements des ménages (90.4%) du district de Ruhango sont des propriétés des ménages. Les autres ménages occupent des logements appartenant à un membre de leur famille dans les proportions de 8.5% et 2.6% d'autres logent dans des unités d'habitation appartenant à une autre personne qui n'est pas de la famille.

Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

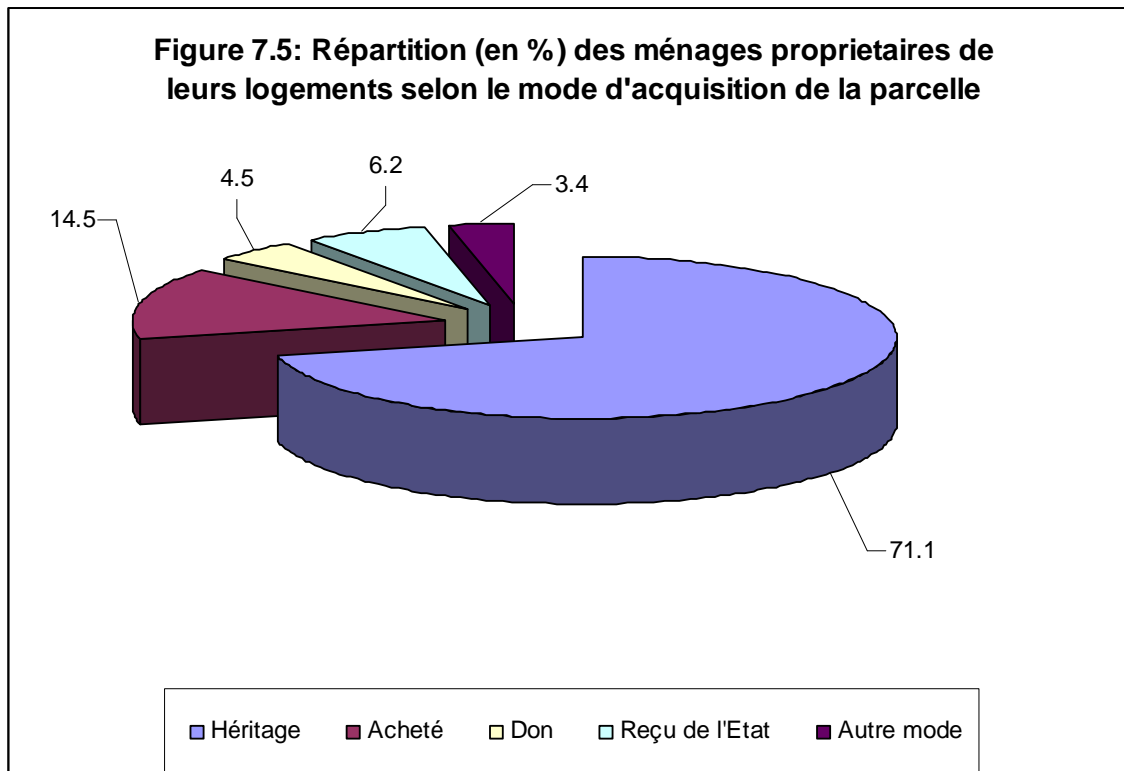
Secteur	Mode d'occupation du logement					Total	Effectif
	Propriétaire	Appartien à un membre de famille	Appartien à une autre	Appartien à l'Etat	Appartien à un établissement privé		
Bweramana	85.3	8.5	6.3	0.0	0.0	100.0	272
Byimana	90.3	4.9	4.4	0.5	0.0	100.0	411
Kabagari	92.0	4.5	3.0	0.4	0.0	100.0	264
Kinazi	90.2	3.7	5.5	0.3	0.0	100.0	348
Kinihira	92.4	2.9	3.8	0.0	0.0	100.0	105
Mbuye	92.7	3.9	3.1	0.0	0.0	100.0	357
Mwendo	89.1	7.6	3.3	0.0	0.0	100.0	304
Ntongwe	93.0	2.6	3.8	0.6	0.0	100.0	345
Ruhango	89.6	4.3	5.6	0.0	0.4	100.0	691
Ruhango	90.4	4.7	4.5	0.2	0.1	100.0	3 097

Dans 6 secteurs, plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Ntongwe en compte proportionnellement le plus grand nombre de 93.0%. Pour les autres secteurs, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à plus de 80%.

Les ménages qui occupent des logements qui appartiennent à des membres de famille sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Bweramana (8.5%), Mwendo (7.6%), Byimana (4.9%) et Kabagari avec 4.5% des ménages chacun. Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent à d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Gasaka où ils représentent 0.5% de l'ensemble des ménages.

7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.5 montre que, pour 71.1% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquels sont construits ces logements ont été acquis par héritage et, pour 14.5% d'autres, ils les ont achetés. Seuls 6.2% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles de l'Etat tandis que 3.4% d'autres en ont reçu des tierces personnes.



La situation par secteur est représentée au tableau 7.8. Les résultats révèlent que les secteurs Byimana, Mwendo, Kinihira et Bweramana comptent proportionnellement le plus grand nombre de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 88.4%, 86.7%, 77.6%, 75.9%

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Ntongwe(26.8%), Kinazi (21.0%), Ruhango (20.7%) et Mbuye (16.3%).

Quant aux parcelles acquises de l'Etat ou d'une tierce personne, les proportions des ménages bénéficiaires sont plus élevées dans les secteurs Kinihira (8.2%), Kabagari (6.2%), Bweramana (5.6%) et Ruhango(4.5%).

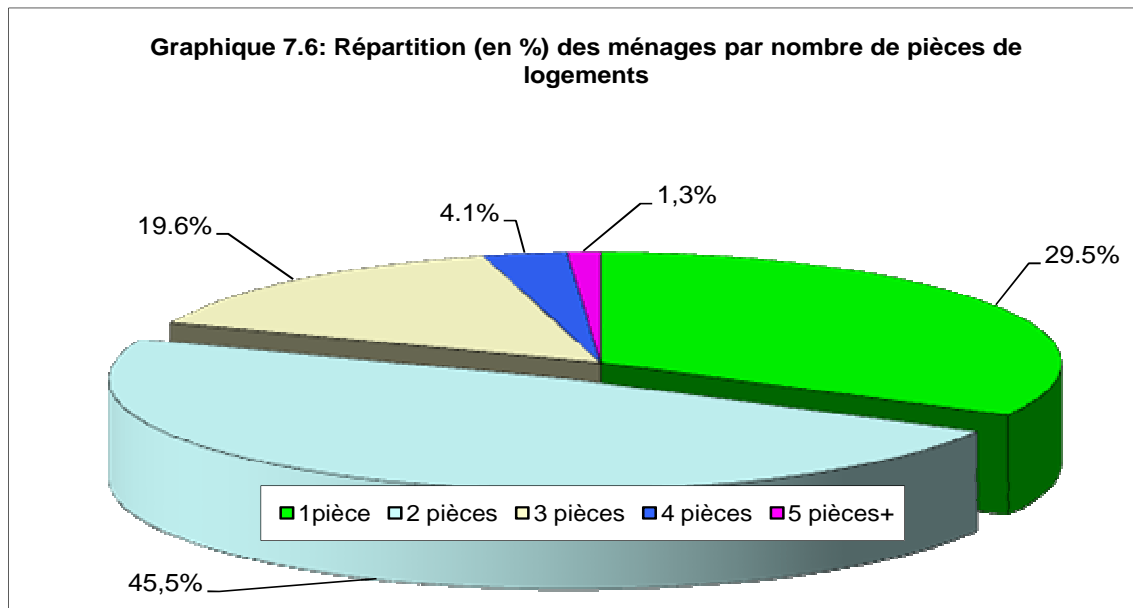
Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Bweramana, Kabagari, Kinazi et Ruhango où ils atteignent les proportions respectives de 6.5%, 5.3%, 5.1% et 3.2%.

Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	Héritage	Acheté	Don	Reçu de l'Etat	Autre mode	Total	Effectif
Bweramana	75.9	9.1	5.6	2.2	6.5	100.0	232
Byimana	88.4	4.0	3.5	2.2	1.9	100.0	371
Kabagari	75.7	5.8	6.2	7.0	5.3	100.0	243
Kinazi	50.5	21.0	3.8	19.0	5.1	100.0	315
Kinihira	77.6	8.2	8.2	5.1	0.0	100.0	98
Mbuye	73.2	16.3	3.9	3.3	3.0	100.0	332
Mwendo	86.7	5.2	4.4	2.2	1.5	100.0	271
Ntongwe	57.3	26.8	4.0	8.4	3.1	100.0	321
Ruhango	65.6	20.7	4.5	5.8	3.2	100.0	619
RUHANGO	71.1	14.5	4.5	6.2	3.4	100.0	2 802

7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Ruhango, 45.5% des ménages logent dans des unités d'habitation de 2 pièces tandis que 29.5% occupent des logements d'une seule pièce seulement.



En somme, plus le nombre de pièces des logements augmente, plus les proportions des ménages qui les occupent diminuent. Les logements de 3 pièces servent seulement à 19.6% des ménages tandis que quelques 4.1% des ménages logent dans des unités d'habitation de 4 pièces.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.9 suivant montrent que les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Mbuye (34.5%), Kinazi (33.3%), Ntongwe (31.9%) et Kinihira (30.5%). Ce sont pratiquement ces mêmes secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages logeant dans des unités

d'habitation de 2 pièces soit 50.7% dans Ntongwe, 49.5% dans Kinihira et 47.7% dans Kinazi. Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Bweramana (25.4%), Kabagari(22.7%), Byimana (22.4%) et Mwendo (21.4%).

Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Nombre de pièces des logements					Total
	1	2	3	4	5+	
Bweramana	23.9	41.9	25.4	8.1	0.7	100.0
Byimana	29.2	44.0	22.4	3.2	1.2	100.0
Kabagari	25.0	47.7	22.7	3.0	1.5	100.0
Kinazi	33.3	47.7	14.4	4.0	0.6	100.0
Kinihira	30.5	49.5	16.2	2.9	1.0	100.0
Mbuye	34.5	43.4	16.8	3.9	1.4	100.0
Mwendo	27.0	46.7	21.4	3.0	2.0	100.0
Ntongwe	31.9	50.7	15.1	2.0	0.3	100.0
Ruhango	28.8	43.1	20.4	5.5	2.2	100.0
Ruhango	29.5	45.5	19.6	4.1	1.3	100.0
Effectif	913	1 409	606	128	41	3 097

Par rapport à la taille des ménages, les résultats représentés au tableau 7.10 ci-dessous révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 4-5 membres (32.0%) et celles des ménages de 2-3 membres (26.8%). On remarque cependant que 24.1% des ménages composés de 6 ou 7 personnes et 11.1% des ménages composés de 8 membres ou plus habitent des logements d'une seule pièce.

Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Taille des ménages	Nombre de pièces des logements					Total	Effectif
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	12.2	35.7	32.1	15.1	4.9	100.0	913
2	3.8	25.3	34.2	27.5	9.3	100.0	1 409
3	2.8	19.0	30.2	28.1	20.0	100.0	606
4	1.6	22.7	19.5	28.1	28.1	100.0	128
5	5.3	15.8	21.1	31.6	26.3	100.0	19
6+	4.5	9.1	22.7	40.9	22.7	100.0	22
Ruhango	6.0	26.8	32.0	24.1	11.1	100.0	3 097

Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 35.9% sont occupés par des ménages composés de 4 ou 5 membres, 27.2% par des ménages de 6 ou 7 membres et 21.8%

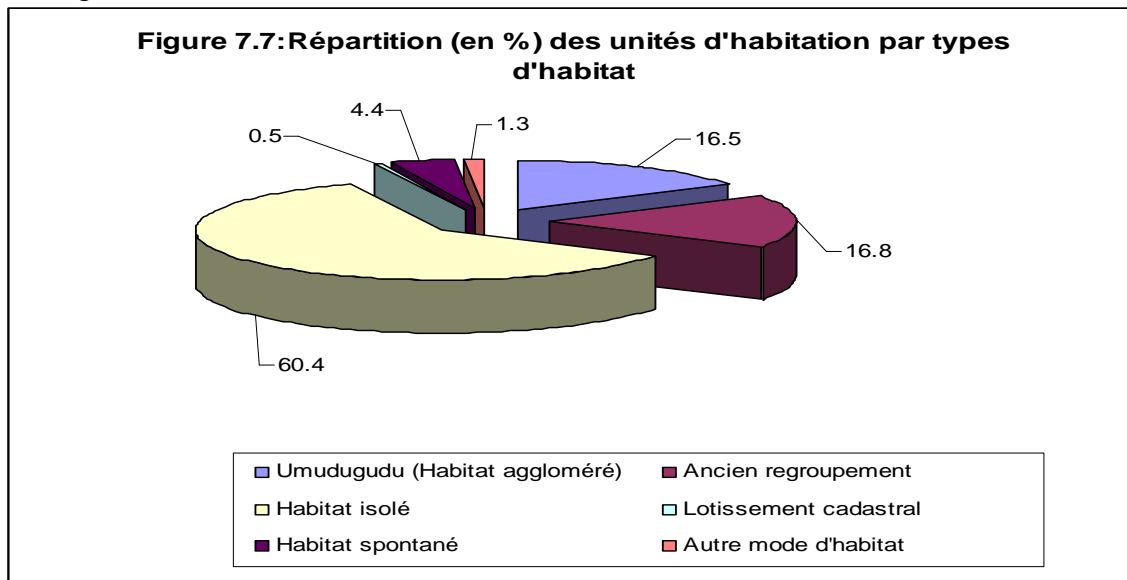
par des ménages de 2 ou 3 membres. On retrouve également 11.9% des ménages de 8 personnes ou plus qui logent dans des unités d'habitation à 2 pièces.

On remarque toutefois que les ménages composés de 6 à 7 personnes et ceux composés de 8 personnes ou plus sont proportionnellement les plus nombreux à occuper les quelques logements qui comptent 5 pièces ou plus soit 31.6% et 26.3% des logements de 5 pièces occupés respectivement par des ménages de 6-7 personnes et 8 personnes ou plus. Ceux de 6 pièces sont occupés par les ménages ayant ces tailles dans les proportions respectives de 40.9% et 22.7%.

7.3. Caractéristiques de l'habitat

7.3.1. Type d'habitat

Dans le district de Ruhango, le type d'habitat qui prédomine est l'habitat isolé ou dispersé qui représentent 60.4% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit à la figure 7.7 suivant.



Viennent ensuite l'habitat aggloméré ou Imidugudu et l'ancien regroupement dans les proportions respectives de 16.5% et 16.8%. L'habitat spontané, bien que prohibé, englobe des proportions non négligeables de 4.4% des unités d'habitation de l'ensemble du district.

L'analyse de la situation par secteur (tableau 7.11) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Mwendo (85.9%), Kinyihira (80%), Byimana (79.1%) et Bweramana (66.5%). Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Ntongwe, Kinazi, Mbuye et Kabagari où il englobe respectivement 41.2%, 37.1%, 20.2% et 12.1% des unités d'habitation.

Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par

Secteur selon le type d'habitat

Secteur	Umudugudu (Habitat aggloméré)	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	Effectif
Bweramana	10.7	14.3	66.5	1.1	6.3	1.1	100.0	913
Byimana	8.8	9.7	79.1	0.2	1.7	0.5	100.0	1 409
Kabagari	12.1	20.1	59.8	0.8	6.4	0.8	100.0	606
Kinazi	37.1	24.1	33.9	0.3	1.7	2.6	100.0	128
Kinihira	4.8	13.3	80.0	1.0	0.0	0.0	100.0	19
Mbuye	20.2	11.8	63.0	1.1	1.4	2.2	100.0	22
Mwendo	1.0	8.9	85.9	0.7	3.6	0.0	100.0	3 097
Ntongwe	41.2	12.2	37.4	0.0	7.2	2.0	100.0	913
Ruhango	9.1	25.8	56.4	0.4	6.9	1.3	100.0	1 409
RUHANGO	16.5	16.8	60.4	0.5	4.4	1.3	100.0	606

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Ruhango, Kinazi, Kabagari et Bweramana qui comptent respectivement 25.8%, 24.1%, 20.1%, et 14.3% de l'ensemble de leurs unités d'habitation. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1^{er} plan sont Ntongwe qui en compte 7.2% de l'ensemble de ses unités d'habitation et Ruhango qui en compte 6.9%.

7.3.2. Nature du mur

Dans l'ensemble du district, les briques adobes viennent en 1^{ème} position comme matériau utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 72.6%. Le bois pisé ou le bambou viennent en 2^{ème} position mais pour seulement 25.5% des logements.

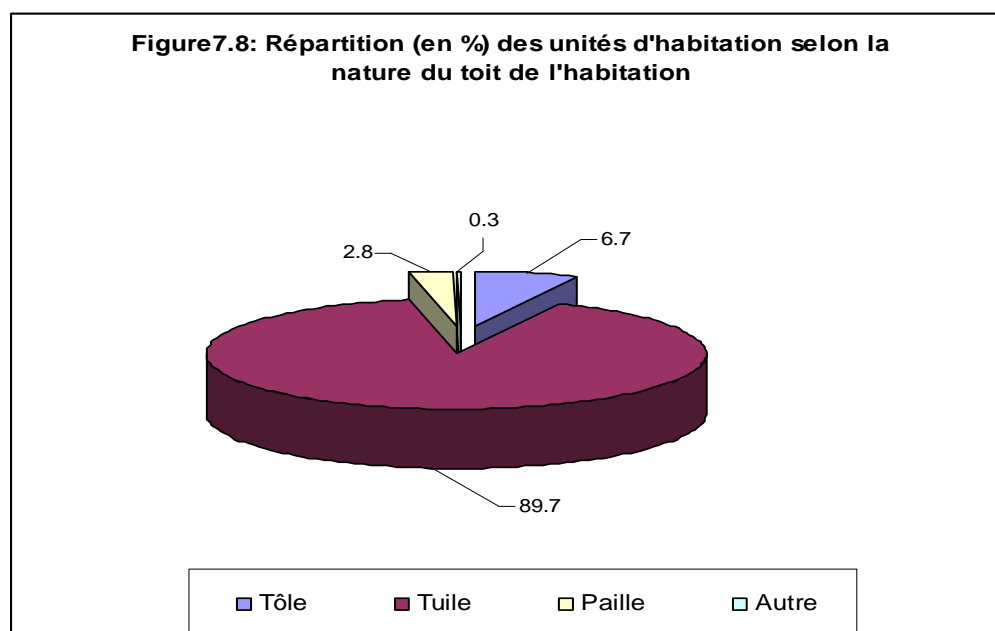
Concernant la situation dans les secteurs, la quasi totalité des unités d'habitation de Kinihira, Bweramana et Mbuye ont les murs construits en briques adobes dans les proportions respectives de 84.8%, 80.9% et 80.4% de leurs unités d'habitation. Pour le bois pisé ou le bambou, les secteurs qui recourent le plus à ce matériau sont Ntongwe qui compte 48.4% des unités d'habitation avec ce matériau, Kinazi avec 37.1% des unités d'habitation et Byimana avec 26.8% de ses unités d'habitation.

Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

Secteur	Matériaux de construction des murs				Effectif
	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	
Bweramana	17.6	80.9	1.1	0.4	1 409
Byimana	26.8	72.0	1.0	0.2	606
Kabagari	18.2	79.9	1.5	0.4	128
Kinazi	37.1	61.2	0.9	0.3	19
Kinihira	13.3	84.8	1.0	0.0	22
Mbuye	18.5	80.4	0.0	0.8	3 097
Mwendo	19.4	78.3	0.7	1.0	913
Ntongwe	48.4	49.9	0.6	0.3	1 409
Ruhango	21.7	75.4	1.9	0.3	606
RUHANGO	25.5	72.6	1.0	0.4	1 409

7.3.3. Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.8 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble, du district, 89.7% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 6.7% des logements dont la toiture est en tôle.



Par secteur (tableau 7.13), les unités d'habitation sont couvertes de tuile à plus de 90% dans Byimana (94.2%), Kabagari (93.2%), Mbuye (91.6%), Mwendo (91.4%) et Ruhango (90.4%) et à plus de 80% dans 4 autres secteurs dont Kinihira (88.6%) et Bweramana (86.4%) qui en comptent les plus fortes proportions. Certainement que c'est la tuile locale qui est utilisée.

Tableau 7.13: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du toit					Effectif
	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Ensemble	
Bweramana	12.1	86.4	1.1	0.4	100.0	1 409
Byimana	4.4	94.2	1.0	0.5	100.0	606
Kabagari	4.2	93.2	2.3	0.4	100.0	128
Kinazi	8.0	85.6	5.5	0.3	100.0	19
Kinihira	4.8	88.6	5.7	0.0	100.0	22
Mbuye	4.2	91.6	3.6	0.0	100.0	3 097
Mwendo	4.3	91.4	2.3	1.0	100.0	913
Ntongwe	9.3	83.5	6.4	0.0	100.0	1 409
Ruhango	7.8	90.4	0.9	0.1	100.0	606
RUHANGO	6.7	89.7	2.8	0.3	100.0	1 409

Les secteurs ayant de faibles proportions de logements couverts de tuile en ont les plus fortes en logements couverts de tôle. C'est le cas de Bweramana qui compte 12.1% des unités d'habitation couvertes de ce matériau, Kinazii avec 8.1% et Kinihira avec 4.89%. On trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions non négligeables de 5.7% dans Kinihira, de 5.5% dans Kinazi et de 3.6% dans Mbuye.

7.3.4. Nature du pavement

Dans le district de Ruhango, la majorité des unités d'habitation (79.9%) ont le pavement en terre battue et seulement 16.5% en ont en ciment.

Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du toit					Effectif
	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autre	Ensemble	
Bweramana	76.1	19.9	3.3	0.7	100.0	1 409
Byimana	73.0	18.0	8.8	0.2	100.0	606
Kabagari	88.3	8.7	3.0	0.0	100.0	128
Kinazi	79.0	19.5	0.0	0.9	100.0	19
Kinihira	85.7	12.4	1.0	0.0	100.0	22
Mbuye	84.0	14.8	0.3	0.3	100.0	3 097
Mwendo	84.2	12.2	2.6	0.0	100.0	913
Ntongwe	86.7	11.6	0.0	0.9	100.0	1 409
Ruhango	74.7	21.7	2.0	0.7	100.0	606
RUHANGO	79.9	16.5	2.5	0.5	100.0	1 409

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavé en terre battue, Kabagari vient en 1^{ère} position avec 88.3% de ses unités d'habitation. Suivent Ntongwe avec 86.7%, Kinihira avec 85.7% et Mwendo avec 84.2% des logements.

Les secteurs dans lesquels on trouve plus d'une unité d'habitation sur 10 avec le pavé en ciment sont Ruhango, Bweramana, Kinazi et Byimana avec les proportions respectives de 21.7%, 19.9%, 19.5% et 18%.

CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 3 843 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession de parcelles exploitables, aux moyens de production agricole et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin, au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

8.1. Agriculture

8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données montre que 50.3% des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse de leur nombre à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à ½ hectare est de 30.5%. Pour 14.2% de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 5% des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare.

Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages enquêtés dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	<1/2 ha	1/2 - 1 ha	1ha+	Total	Effectif
Bweramana	31.1	14.9	3.8	50.2	289
Byimana	32.8	15.5	1.5	50.2	466
Kabagari	28.8	15.6	5.3	50.3	302
Kinazi	25.8	14.8	9.1	50.3	318
Kinihira	26.1	19.3	4.2	50.4	119
Mbuye	27.7	16.8	4.7	50.7	339
Mwendo	30.2	13.6	6.2	50.0	354
Ntongwe	36.2	8.9	4.3	50.6	348
Ruhango	30.9	13.2	5.6	50.3	745
RUHANGO	30.5	14.2	5.0	50.3	3 280

Dans tous les secteurs, les ménages qui ont déclaré posséder des terres à cultiver dépassent légèrement la moitié de l'ensemble des ménages qu'ils comptent et, pour plus de la moitié d'entre eux, la superficie des terres ne dépasse pas ½ hectare. Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs Kinazi (9.1%), Mwendo (6.2%), Ruhango (5.6%), Kabagari (5.3%) et Mbuye (4.7%).

8.1.2. Moyens pour accroître la production agricole

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accroître la production agricole, les résultats sont consignés dans le tableau 8.2. A la lecture de ce dernier, il ressort que près de 3 ménages sur 5 enquêtés utilisent les intrants organiques (73.2%). Environ 1 ménage sur 4 a déclaré utiliser la lutte anti érosive comme moyen pour accroître la production. Les intrants industriels et les semences sélectionnées sont respectivement utilisés par 3.4% et 6.1% de ménages du district.

On note des variations importantes selon les secteurs par rapport à l'ensemble du district. En ce qui concerne les intrants organiques, les ménages qui utilisent ce moyen représentent 83.6% dans le secteur de Kiniza et 79.1% dans le secteur Mbuye. C'est dans les secteurs de Bweramana et Kabagari que se trouvent proportionnellement moins de ménages qui utilisent le même moyen soit respectivement 67.8% et 67.5% des ménages. Ailleurs, c'est plus de 7 ménages sur 10 qui recourent à ce moyen. Lorsqu'on s'intéresse à la lutte anti érosive, on dénombre 35.3% de ménages qui utilisent ce moyen dans le secteur Kinihira au moment où on n'en dénombre que 15.4% dans le secteur de Kinazi. Au niveau de l'utilisation des intrants industriels, si la proportion des ménages qui utilisent ce moyen est de 5.6% dans le secteur de Byimana, on n'enregistre que 0.8% dans le secteur de Kinihira. Enfin, on enregistre 9.8% de ménages utilisant les semences sélectionnées dans le secteur de Ruhango et seulement 2% dans Mwendo (Tableau 8.2).

Tableau 8.2 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production

Secteur	Semence sélectionnées	Intrants Industriels	Intrants organiques	Irrigation	Arrosage des plantes	Lutte anti érosive	Autres	Effectif
Bweramana	5.9	2.4	67.8	0.7	1.7	20.1	6.6	289
Byimana	5.4	5.6	71.5	1.9	6.2	22.3	3.6	466
Kabagari	5.6	3.0	67.5	0.3	5.0	32.5	6.0	302
Kinazi	5.0	1.6	83.6	1.6	0.0	15.4	11.9	318
Kinihira	3.4	0.8	73.1	0.8	7.6	35.3	5.0	119
Mbuye	8.3	2.7	79.1	0.9	2.1	34.5	9.4	339
Mwendo	2.0	4.8	72.6	1.4	2.8	18.6	5.4	354
Ntongwe	3.4	3.4	70.7	0.9	1.7	29.6	11.8	348
Ruhango	9.8	3.2	73.0	1.1	3.9	23.2	7.0	745
RUHANGO	6.1	3.4	73.2	1.1	3.4	24.7	7.4	3 280

8.1.3. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.3. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux

méthodes antiérosives : 46.3% des ménages ont planté des arbres et 60.6% utilisent des caniveaux. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales est pratiquée par 1.8% des ménages seulement.

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district. Concernant la méthode de plantation des arbres, le secteur de Kinihira détient le record avec 65.5% de ménages alors que dans le secteur de Bweramana on n'en dénombre que 32.5%. Pour la pratique de la méthode des caniveaux, c'est dans le secteur de Mbuye que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (72.3%). En revanche, c'est dans le secteur de Kinihira que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthode (47.9%). C'est au niveau de la méthode des terrasses radicales que l'on observe de faibles disparités par rapport à la proportion moyenne du district. La plus grande proportion de ménages pratiquant cette méthode se retrouve dans le secteur de Mwendo (3.1%) et, dans le secteur de Kabagari, on ne retrouve que 0.3% de ménages qui pratiquent cette méthode (Tableau 8.3).

Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes			Effectif
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	
Bweramana	65.7	32.5	2.4	289
Byimana	61.8	44.6	3.0	466
Kabagari	50.7	51.3	0.3	302
Kinazi	60.4	48.7	0.6	318
Kinihira	47.9	65.5	1.7	119
Mbuye	72.3	52.5	2.1	339
Mwendo	64.7	37.9	3.1	354
Ntongwe	53.2	58.6	1.1	348
Ruhango	60.1	41.9	1.5	745
RUHANGO	60.6	46.3	1.8	3 280

8.2. Elevage

Dans le district de Ruhango, les ménages qui pratiquent l'élevage n'atteignent pas les 2/5 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de vaches de race rwandaise par 39.2% des ménages de Ruhango. L'élevage de chèvres de race rwandaise vient en deuxième position et celui du porc de race rwandaise vient en troisième position. Ces deux types de bétail sont élevés respectivement par 37.8% et 10.6% de ménages dans le district (Tableau 8.4).

Tableau 8.4 : Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de bétail	Proportion de ménages (en %)		
	1-9	10 et +	Ensemble
Vaches de race rwandaise	39.0	0.2	39.2
Vache de race moderne	2.5	0.1	2.5
Vaches de races croisées	9.3	0.0	9.4
Chèvres de race moderne	1.3	0.0	1.3
Chèvre de race rwandaise	37.6	0.2	37.8
Mouton de race moderne	0.4	0.0	0.4
Mouton de race rwandaise	4.4	0.0	4.4
Porc de race moderne	0.7	0.0	0.8
Porc de race rwandaise	10.5	0.1	10.6

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9. En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion des éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail ne dépasse pas 0.2% (Tableau 8.4).

8.3. Epargne et crédits

8.3.1. Epargne

Concernant l'épargne en banque, les résultats de l'enquête auprès des ménages montrent que sur 3 280 ménages enquêtés dans le district, seuls 13.9% comptent au moins un membre qui possède un compte en banque (Tableau 8.5).

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 11.1% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 2.8% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Ruhango (17%), Byimana (15.5%) et Kinyihira (15.1%).

Tab 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Bweramana	11.1	3.8	14.9	289
Byimana	11.2	4.3	15.5	466
Kabagari	9.3	3.3	12.6	302
Kinazi	11.0	3.8	14.8	318
Kinihira	10.1	5.0	15.1	119
Mbuye	9.4	0.9	10.3	339
Mwendo	12.7	1.4	14.1	354
Ntongwe	6.9	0.6	7.5	348
Ruhango	13.8	3.2	17.0	745
RUHANGO	11.1	2.8	13.9	3 280

8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 8.6 et montrent que sur les 3 280 ménages enquêtés, seuls 5.8% des ménages de Ruhango ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2.7% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.5% de ménages et, dans 2.6% d'autres, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction, etc.

Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'Agriculture	Projet d'Elevage	Autres projets	Total	Effectif
Bweramana	1.7	0.3	1.0	3.1	289
Byimana	3.2	0.9	3.4	7.5	466
Kabagari	1.0	0.3	1.0	2.3	302
Kinazi	3.8	0.9	2.8	7.5	318
Kinihira	1.7	0.0	3.4	5.0	119
Mbuye	5.9	0.9	2.9	9.7	339
Mwendo	2.3	0.6	3.1	5.9	354
Ntongwe	2.0	0.3	1.1	3.4	348
Ruhango	2.1	0.3	3.4	5.8	745
RUHANGO	2.7	0.5	2.6	5.8	3 280

Au niveau des secteurs, on remarque une variation élevée par rapport à l'ensemble du district. C'est le cas des secteurs de Mbuye, de Kinazi et de Byimana où ces proportions sont respectivement de 9.7% et (7.5% chacun). En revanche, on retrouve des secteurs avec de faibles proportions. Il s'agit notamment de Kabagari (2.3%), de Bweramana (3.1%) et de Ntongwe (3.4%).

CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD

Après analyse des données de « Baseline Survey » au niveau de chaque district de la Province du Sud, il est important de dégager certains résultats au niveau de la Province pour permettre aux autorités à ce niveau d'avoir une image globale du niveau des conditions de vie de la population dans l'ensemble. Il paraît également important aux districts de se situer les uns par rapport aux autres et de mieux cibler les domaines dans lesquels des efforts s'imposent.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont relatifs à l'état et la structure de la population de la province, à la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans ou plus, à l'alphabétisation, au niveau d'instruction, à la survie des parents (pour les enfants âgés d'au moins 20 ans) et au types de violences qu'endurent les gens. Egalement, il est question de présenter quelques indicateurs sur la santé en général et la santé de la reproduction en particulier, sur l'emploi, sur les caractéristiques des ménages, des logements et de l'habitat et enfin, quelques indicateurs sur les caractéristiques économiques.

9.1. Etat et structure de la population de la Province du Sud

9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud

Les résultats de l'étude « District Baseline Survey » indiquent que la Province du Sud compte 2 092 104 habitants dont 47% des hommes et 53% des femmes. Le district le plus peuplé est Nyamagabe avec 285 804 habitants tandis que Nyanza est le moins peuplé avec 239 707 habitants.

Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe

District	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	11,5	11,5	11,5	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	12,4	12,7	12,5	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	12,1	12,1	118 966	133 729	252 995
HUYE	11,7	11,9	11,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	13,7	13,6	13,7	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	12,5	12,3	12,4	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	13,2	13,1	13,2	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	12,9	12,8	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	983 680	1 108 124	2 092 104

Selon le sexe, le district de Nyamagabe compte le plus grand nombre aussi bien d'hommes que de femmes soit 13.7% d'hommes et 13.6% de femmes en termes de proportions. Le district de Muhanga vient en 2^{ème} position avec 13.2% d'hommes et 13.1% de femmes. C'est toujours le district de Nyanza qui compte le moins d'hommes et le moins de femmes soit 11.5% pour chacun des 2 sexes.

9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la Province du Sud

9.2.1. Etat matrimonial de la population

La situation matrimoniale dans la province du Sud présentée au tableau 9.2 révèle que, parmi les 1 356 607 personnes âgées de 12 ans ou plus, 46.8% étaient encore célibataires au moment du recensement. Alors que 35.1% d'autres étaient des mariés monogames, une proportion non négligeable de 7.2% étaient en union libre. L'on doit souligner également que 8.3% des personnes ont déclaré être en situation de veuvage.

Tableau 9.2 : Répartition de la population par district selon l'état matrimonial

DISTRICT	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
NYANZA	46,1	32,1	9,5	1,1	0,5	1,5	9,3	100,0	154 777
GISAGARA	44,1	34,8	8,5	1,1	0,4	1,9	9,2	100,0	169 312
NYARUGURU	44,8	32,8	10,8	2,2	0,5	1,0	7,9	100,0	155 672
HUYE	49,0	32,5	6,3	0,7	0,3	1,6	9,7	100,0	164 352
NYAMAGABE	44,3	38,0	7,4	1,7	0,5	1,1	7,0	100,0	180 757
RUHANGO	48,6	34,5	6,9	0,6	0,4	1,1	8,0	100,0	170 497
MUHANGA	47,5	40,0	3,5	0,5	0,3	0,6	7,6	100,0	181 978
KAMONYI	49,5	35,0	5,5	0,7	0,3	1,0	8,0	100,0	179 262
PROV. SUD	46,8	35,1	7,2	1,1	0,4	1,2	8,3	100,0	1 356 607

La variation par district révèle que l'union libre est plus observée dans Nyaruguru qui compte 10.8% des individus dans cette situation. Viennent ensuite Nyanza et Gisagara avec respectivement 9.5% et 8.5% de personnes en union libre. Quant au veuvage, il est plus enregistré dans le district de Huye (9.7%), Nyanza (9.3%) et Gisagara (9.2%).

9.2.2. Alphabétisation de la population

Les résultats présentés au tableau 9.3 montrent que, pour l'ensemble de la Province, 53.7% de la population ont déclaré savoir lire et écrire. La situation varie selon le sexe : alors que la proportion des hommes qui savent lire et écrire s'élève à 58.1% celle des femmes dans la même situation s'élève à 50.4%.

Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe

DISTRICT	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
NYANZA	59,3	40,5	36 658	49,7	50,1	48 405	53,8	46,0	85 063
GISAGARA	47,2	52,7	21 146	42,6	57,2	52 096	44,6	55,3	90 576
NYARUGURU	45,3	54,7	21 163	34,6	65,3	51 516	39,1	60,8	89 008
HUYE	64,2	35,8	14 157	57,7	42,3	52 516	60,4	39,5	90 929
NYAMAGABE	51,8	48,1	20 376	39,4	60,6	54 347	44,7	55,2	95 548
RUHANGO	61,5	38,5	43 291	55,9	44,1	54 201	58,3	41,6	97 493
MUHANGA	66,9	33,0	45 641	61,4	38,5	58 597	63,8	36,1	104 238
KAMONYI	65,6	34,3	44 221	59,7	40,3	57 471	62,2	37,7	101 692
PROV. SUD	58,1	41,8	246 653	50,4	49,5	429 149	53,7	46,2	754 547

De même, la situation d'alphabétisation varie d'un district à l'autre. Les proportions les plus élevées de personnes qui savent lire et écrire ont été enregistrées dans les districts de Muhanga, Kamonyi, Huye et Ruhango qui comptent respectivement 63.8%, 62.2%, 60.4% et 58.3%. Le district qui vient en dernière position est Nyaruguru avec 39.1% des personnes qui savent lire et écrire.

9.2.3. Fréquentation scolaire de la population

Les résultats présentés au tableau 9.4 montrent que plus de 3 personnes sur 10 âgées de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (31.6%). Moins de 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (28.8%) tandis que 39.6% avaient cessé de fréquenter.

Tableau 9.4 : Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire

District	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Effectif
NYANZA	27,5	40,2	32,3	214 545
GISAGARA	23,4	40,6	36,0	234 311
NYARUGURU	30,0	30,3	39,6	216 143
HUYE	30,4	42,3	27,2	223 613
NYAMAGABE	29,7	35,8	34,5	257 362
RUHANGO	28,3	41,1	30,6	234 387
MUHANGA	30,5	43,8	25,8	250 688
KAMONYI	30,3	42,8	26,9	244 639
PROV. SUD	28,8	39,6	31,6	1 875 688

La situation par district montre une certaine disparité. Les districts qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui n'ont jamais fréquenté sont Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe avec les proportions respectives de 39.6%, 36% et 34.5%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les proportions le plus élevées se retrouvent dans les districts de Muhanga (43.8%) et Kamonyi (42.8%) et Huye (42.3%).

9.2.4. Niveau d'instruction de la population

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint présentés au tableau 9.5 révèlent que plus des $\frac{2}{3}$ de la population de la province du Sud (67.9%) n'ont aucun niveau d'instruction. Alors que 28.5% de la population n'ont que le niveau primaire, seuls 3.2% ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire n'a été atteint que par seulement 0.2% de la population de la Province.

Tableau 9.5: Répartition de la population par district selon le niveau d'instruction atteint

District	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
NYANZA	69,1	27,7	2,8	0,2	145 272
GISAGARA	74,0	23,9	1,9	0,1	149 954
NYARUGURU	75,4	22,3	2,2	0,1	136 422
HUYE	66,7	28,1	4,5	0,7	162 724
NYAMAGABE	75,2	21,9	2,7	0,2	168 462
RUHANGO	65,8	30,5	3,4	0,2	162 582
MUHANGA	58,3	36,7	4,4	0,3	158 356
KAMONYI	59,6	36,8	3,4	0,1	154 058
PROV.SUD	67,9	28,5	3,2	0,2	1 237 830

La variation par district montre que les proportions les plus élevées de personnes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur ont été enregistrés dans les districts de Huye (4.5% pour le secondaire et 0.7% pour le supérieur) et Muhanga (4.4% pour le secondaire et 0.3% pour le supérieur) tandis que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont proportionnellement les plus nombreuses dans les districts de Nyaruguru (75.4%), Nyamagabe (75.2%) et Gisagara (74%).

9.2.5. Survie des parents

Dans la Province du Sud, on a dénombré 1 148 305 individus âgés de 20 ans au plus (tableau 9.6). Parmi eux, 79.7% ont leurs 2 parents en vie et 3.4% sont orphelins de père et de mère. Les enfants qui n'ont que leur mère seulement en vie représentent 14.2% et ceux qui n'ont que leur père seulement en vie ne représentent que 2.7%.

Tableau 9.6 : Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents

District	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Effectif
NYANZA	77,4	2,7	15,4	4,5	131 053
GISAGARA	78,7	2,9	15,2	3,1	143 875
NYARUGURU	80,9	2,5	13,7	2,9	149 103
HUYE	75,7	3,0	16,9	4,4	131 736
NYAMAGABE	83,0	2,6	11,4	2,9	161 867
RUHANGO	80,0	2,4	14,1	3,4	140 807
MUHANGA	80,2	2,7	13,9	3,2	146 942
KAMONYI	80,6	2,6	13,7	3,1	142 922
PROV. SUD	79,7	2,7	14,2	3,4	1 148 305

Les districts les plus touchés par la perte des 2 parents aux jeunes âges sont Nyanza et Huye où l'on a en dénombré respectivement 4.5% et 4.4%. Les proportions les plus élevées d'orphelins de père ont été enregistrées dans les districts de Huye (16.9%), Nyanza (15.4%) et Gisagara (15.2%). C'est dans ces mêmes districts que les proportions les plus élevées d'orphelins de mère ont été enregistrées soit 3% dans Huye, 2.9% dans Gisagara et 2.7% dans Nyanza et Muhanga (Tableau 2.7).

9.2.6. Violences subies

Les résultats sur les violences subies (Tableau 9.7) font ressortir 21 557 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 10 442 cas déclarés. Suivent les violences non précisées déclarés par 5 210 interviewés et les violences verbales et injures déclarées par 4 782 interviewés. Quant aux violences sexuelles, elles ont été déclarées par 1 123 personnes.

Tableau 9.7: Répartition de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie

District	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
NYANZA	16,3	17,0	27,0	34,5	23,1
GISAGARA	9,9	13,9	12,1	6,5	9,8
NYARUGURU	9,7	8,8	6,5	13,3	9,8
HUYE	11,8	14,1	12,4	9,1	11,4
NYAMAGABE	10,7	10,3	5,7	5,3	8,2
RUHANGO	17,0	14,4	12,4	14,9	15,3
MUHANGA	10,7	13,8	12,2	7,1	10,3
KAMONYI	13,9	7,7	11,8	9,3	12,0
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10 442	1 123	4 782	5 210	21 557

Le district de Nyanza compte proportionnellement le plus de victimes (tous types de violence confondus) soit 23.1%. Seulement, pour la violence physique, Ruhango vient en 1^{ère} position avec 17% des cas déclarés. Pour les violences sexuelles, Muhanga vient en 2^{ème} position avec 14.4% après Nyanza qui en compte 17%.

9.3. Santé de la population

Cette partie de l'étude présente, par district, la population des handicapés et les types de maladies dont souffre la population. Elle présente également les résultats concernant la population ayant une assurance maladie ainsi que de celle qui utilise une moustiquaire pour se protéger contre le paludisme.

9.3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 9.8, on note que la province du SUD compte 282,514 handicapés, ce qui fait environ 13.5% de la population de la province. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 12.5% chez les hommes et 14.4% chez les femmes. Les districts de Nyanza (16.2%), Ruhango (16.1%) Nyamagabe (15.1%) comptent les proportions les plus importantes de la population handicapée.

Tableau 9.8 : Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe

District	Proportions (en %)			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
NYANZA	14.7	17.5	16.2	16 571	22 189	38 760
GISAGARA	10.3	11.3	10.8	12 544	15 907	28 451
NYARUGURU	11.0	12.1	11.6	13 096	16 164	29 260
HUYE	11.5	12.9	12.2	13 190	16 969	30 159
NYAMAGABE	14.0	16.1	15.1	18 992	24 223	43 215
RUHANGO	13.7	18.3	16.1	16 921	24 957	41 878
MUHANGA	11.7	13.0	12.4	15 274	18 950	34 224
KAMONYI	12.7	14.4	13.6	16 133	20 434	36 567
PROV.SUD	12.5	14.4	13.5	122 721	159 793	282 514

9.3.2. Maladies

Le tableau 9.9 révèle que 345 122 personnes de la province du SUD ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête, soit 16.5% de l'ensemble de la population de la province. Cette proportion s'élève à 18.6% chez les femmes et à 14.2% chez les hommes. Au niveau des districts, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Gisagara (20%), Nyanza (19.1%), Huye (18.8%) et Nyamagabe (18.4%). Chez les hommes, ce sont les districts de Gisagara (17.5%), Nyanza (16.4%), Nyamagabe (16.1%) et Huye (16%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les

femmes, les districts de Gisagara (22.1%), Nyanza (21.5%) et Nyamagabe (20.6%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 9.9 : Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportion (en %) des malades			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	16,4	21,5	19,1	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	17,5	22,1	20,0	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	16,1	14,2	118 966	133 729	252 995
HUYE	16,0	21,2	18,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	16,1	20,6	18,4	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	13,7	18,3	16,1	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	10,9	14,6	12,9	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	11,0	14,6	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	14,2	18,6	16,5	983 680	1 108 124	2 092 104

9.3.3. Accès aux soins de santé : Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble de la province, on note que la mutuelle de santé regroupe 53.7% d'adhérents alors que l'assurance Rama n'en compte que 2.1%. Faut-il faire remarquer également que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.2% (tableau 9.10).

Au niveau des districts, Muhanga (63.9%) et Kamonyi (62.8%) rassemblent proportionnellement le plus de personnes membres de la mutuelle de santé.

Tableau 9.10: Répartition de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance

District	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
NYANZA	1.8	44.5	0.1	0.5	53.0	100.0	239 706
GISAGARA	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100.0	262 416
NYARUGURU	1.3	53.3	0.1	1.4	44.0	100.0	252 694
HUYE	2.8	52.7	0.1	1.2	43.2	100.0	246 445
NYAMAGABE	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100.0	285 802
RUHANGO	2.3	53.2	0.1	0.7	43.7	100.0	259 712
MUHANGA	3.3	63.9	0.2	0.5	32.2	100.0	275 856
KAMONYI	1.9	62.8	0.1	0.7	34.5	100.0	269 152
PROV. SUD	2.1	53.7	0.1	0.9	43.2	100.0	2 091 783

Dans les districts de Ruhango (3.3%) et de Huye (2.8%), on trouve les proportions les plus élevées des personnes membres de RAMA. Par contre, les districts de Nyanza (53%) et Gisagara (52%) détiennent d'importantes proportions de la population sans aucune assurance maladie.

9.3.4. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 9.11, on observe que dans la province du Sud, 60% de l'ensemble de la population (59.7% des hommes et 60.2% des femmes) dorment sous la moustiquaire.

Tableau 9.11 : Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	63.6	64.5	64.1
GISAGARA	62.3	62.6	62.4
NYARUGURU	45.0	44.3	44.6
HUYE	62.1	63.2	62.7
NYAMAGABE	54.9	55.0	55.0
RUHANGO	64.8	65.4	65.1
MUHANGA	63.4	64.0	63.7
KAMONYI	62.0	63.0	62.5
PROV. SUD	59.7	60.2	60.0

Selon les districts, Ruhango (65.1%), Nyanza (64.1%) et Muhanga (63.7%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence entre hommes et femmes.

9.4. Santé de la reproduction

Le tableau 9.12 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Dans la province du Sud, 53.5% des femmes ont déclaré avoir accouché à la maison et seulement 46.5% ont accouché dans les formations sanitaires.

Tableau 9.12 : Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
NYANZA	44.0	56.0	37 221
GISAGARA	42.7	57.3	42 237
NYARUGURU	35.7	64.3	36 161
HUYE	51.5	48.5	37 198
NYAMAGABE	31.5	68.5	41 328
RUHANGO	53.7	46.3	39 013
MUHANGA	58.2	41.8	41 068
KAMONYI	54.9	45.1	39 889
PROV. SUD	46.5	53.5	314 115

Les proportions les plus importantes de femmes qui ont accouché à la maison ont été enregistrées dans les districts de Nyamagabe et de Nyaruguru (respectivement 68.5%

et 64.3%). C'est dans les seuls districts de Muhanga (58.2%), Kamonyi (54.9%), Ruhango (53.7%) et Huye (51.5%) qu'un peu plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire à leur dernière grossesse.

9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête

Pour l'ensemble de la province, on a dénombré 9 838 cas de décès au cours des 12 mois ayant précédé le recensement comme le montre le tableau 9.13 suivant.

Tableau 9.13 : Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

Groupes d'âges	Proportitions		
	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	12,0	13,1	12,5
GISAGARA	16,7	17,9	17,3
NYARUGURU	10,5	9,9	10,2
HUYE	14,8	14,1	14,5
NYAMAGABE	12,4	12,0	12,2
RUHANGO	10,8	11,7	11,2
MUHANGA	10,8	9,7	10,3
KAMONYI	12,0	11,6	11,8
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 503	4 335	9 838

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (5 503 cas) que de femmes décédées (4 335 cas). Selon les districts, on note une forte mortalité dans les districts de Gisagara, Huye, Nyanza et Nyamagabe quel que soit le sexe. Dans l'ensemble, les proportions de décès dans ces districts s'élèvent respectivement à 17.3%, 14.5%, 12.5% et 12.2% par rapport à l'ensemble des décès enregistrés dans la province (tableau 9.13).

9.6. Emploi

Les résultats présentés au tableau 9.14 révèlent que, dans l'ensemble de la province, 33.8% de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

Selon les districts, Nyaruguru (51.5%) compte les proportions les plus élevées des enfants de moins de 18 ans qui exerçaient un emploi au moment de l'enquête. Dans les autres districts, cette proportion varie de 22% dans le district de Huye à 38.2% dans le district de Ruhango. Cette situation ne varie pas selon le sexe.

Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5- 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	32.2	33.2	32.7	2 236	2 318	4 554
Gisagara	37.2	35.3	36.2	2 696	2 796	5 492
Nyaruguru	52.1	50.8	51.5	2 626	2 728	5 354
Huye	22.4	21.7	22.0	2 684	2 674	5 358
Nyamagabe	32.4	31.8	32.1	3 107	3 266	6 373
Ruhango	38.2	38.2	38.2	2 358	2 350	4 708
Muhanga	35.6	35.1	35.3	2 730	2 753	5 483
Kamonyi	23.0	22.8	22.9	2 668	2 700	5 368
PROV. SUD	34.1	33.5	33.8	21 105	21 585	42 690

Concernant la population active âgée de 18 à 64 ans, le tableau 9.15 montre que 86.4% de cette population exerçait un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête dans l'ensemble (85.6% des hommes et 87% des femmes).

Au niveau des districts, la tendance ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de toute la province. La proportion la plus élevée de la population active occupée se retrouve dans le district de Nyaruguru où 89% de la population de 18 à 64 ans dans l'ensemble (90.4% des femmes et 87.2% des hommes) ont exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. La proportion la plus faible de 84.1% a été observée dans le district de Huye (84.7% pour les femmes et 83.4% pour les hommes).

Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	86.1	86.9	86.6	2 990	3 758	6 748
Gisagara	86.7	87.6	87.2	3 637	4 653	8 289
Nyaruguru	87.2	90.4	89.0	2 903	3 662	6 565
Huye	83.4	84.7	84.1	3 662	4 636	8 298
Nyamagabe	84.2	86.4	85.4	3 845	4 546	8 391
Ruhango	85.9	86.0	86.0	3 240	3 865	7 105
Muhanga	87.3	88.3	87.9	4 112	4 933	9 045
Kamonyi	84.7	86.1	85.5	3 914	4 715	8 629
PROV.SUD	85.6	87.0	86.4	28 303	34 768	63 070

9.7. Caractéristiques de l'habitat

9.7.1. Nature du mur

Les résultats du tableau 9.20 révèlent que, dans l'ensemble de la province du Sud, le bois pisé ou le bambou est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 59.1%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position pour 37.7% de logements.

Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur

District	ND	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	60.0	37.3	1.5	0.9	100.0	3 177
GISAGARA	0.3	82.8	14.9	1.0	1.0	100.0	4 018
NYARUGURU	0.3	83.1	15.6	0.3	0.7	100.0	3 211
HUYE	0.2	67.9	27.1	4.0	0.8	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.2	86.2	11.8	1.4	0.5	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	25.5	72.6	1.0	0.4	100.0	3 097
MUHANGA	0.3	18.2	73.8	7.5	0.2	100.0	3 796
KAMONYI	0.3	45.2	53.2	0.6	0.7	100.0	3 694
PROV.SUD	0.3	59.1	37.7	2.2	0.7	100.0	28 561

La situation par rapport aux districts révèle des disparités. En effet, les districts de Nyamagabe, Nyaruguru et Gisagara comptent plus de 80% d'unités d'habitation dont les murs sont en pisé ou bambou pendant que Muhanga a seulement 18% de maisons construites avec ce matériau. Par contre, plus de maisons ont les murs en briques adobes dans les districts de Muhanga (73.8%), Ruhango (72.6%) et Kamonyi (53.2%).

9.7.2. Nature du toit

Les résultats présentés au tableau 9.21 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture dans la province du SUD. Dans l'ensemble 74.2% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 16.9% des logements. Les unités d'habitation couvertes de paille viennent en 3^{ème} position : on en a dénombré 8.3% dans la province.

Par district, 9 unités d'habitation sur 10 sont couvertes de tuile dans les districts de Muhanga et Ruhango. Les unités d'habitation en tôles sont plus remarquées dans les districts de Kamonyi (33.9%), Nyanza (26.8%) et Huye (21.2%). Faut-il faire remarquer l'existence des unités d'habitation en paille dans les districts de Nyaruguru et Gisagara avec des proportions respectives, non négligeables, de 17% et 18.4%.

Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation

District	ND	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	26.8	64.1	8.6	0.3	100.0	3 177
GISAGARA	0.3	13.3	67.7	18.4	0.3	100.0	4 018
NYARUGURU	0.4	10.4	71.9	17.0	0.4	100.0	3 211
HUYE	0.2	21.2	68.2	9.9	0.4	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.2	15.1	78.6	5.6	0.4	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	6.7	89.7	2.8	0.3	100.0	3 097
MUHANGA	0.3	7.0	90.6	1.7	0.4	100.0	3 796
KAMONYI	0.3	33.9	63.8	1.7	0.3	100.0	3 694
PROV.SUD	0.3	16.9	74.2	8.3	0.3	100.0	28 561

9.7.3. Nature du pavement

Dans la province du Sud, la majorité des unités d'habitation (81.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 14.7% en ont en ciment (tableau 9.22).

Parmi les districts qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Nyaruguru vient en 1^{ère} position avec 90.6% des unités d'habitation avec pavement en terre battue. Il est suivi par le district de Nyamagabe (88.3%), Nyanza (86.3%) et Gisagara (82.2%).

Les maisons avec un pavement en ciment sont plus observées dans les districts de Muhanga, Kamonyi et Huye où environ une unité d'habitation sur cinq est pavée en ciment.

Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation

District	N.D	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autres matériaux	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	86.3	12.2	0.8	0.3	100.0	3 177
GISAGARA	0.4	82.2	10.6	6.0	0.8	100.0	4 018
NYARUGURU	0.5	90.9	6.6	1.7	0.3	100.0	3 211
HUYE	0.3	75.6	19.8	3.8	0.5	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.3	88.3	10.1	1.0	0.2	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	79.9	16.5	2.5	0.5	100.0	3 097
MUHANGA	0.4	73.8	21.3	3.8	0.8	100.0	3 796
KAMONYI	0.4	79.0	20.0	0.2	0.4	100.0	3 694
PROV.SUD	0.4	81.8	14.7	2.6	0.5	100.0	28 561

9.8. Activités économiques

9.8.1. Agriculture

9.8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données du tableau 9.23 montre que 60.6% des ménages enquêtés possèdent des terres à cultiver. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure ou égale à ½ hectare est de 35.5%.

Tableau 9.19 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété

District	≤ 1/2 ha	1/2 -1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif
NYANZA	34.2	13.6	4.3	52.9	3 177
GISAGARA	35.8	14.9	4.4	55.8	4 018
NYARUGURU	36.8	17.3	5.0	59.7	3 211
HUYE	41.4	16.2	7.5	65.7	3 725
NYAMAGABE	39.3	19.8	8.0	68.0	3 843
RUHANGO	32.3	15.0	5.3	53.3	3 097
MUHANGA	29.2	20.8	8.7	59.4	3 796
KAMONYI	34.4	22.5	9.8	67.4	3 694
PROV.SUD	35.5	17.6	6.7	60.6	28 561

Pour 17.6% des ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 6.7% des ménages possèdent des terres de plus d'1 hectare.

Les districts qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Nyamagabe (68%), Kamonyi (67.4%) et Huye (65.7%).

A l'image de l'ensemble de la province, la superficie des terres est de ½ hectare ou moins pour une grande partie de ces ménages surtout dans les districts de Huye (48.5%), Nyamagabe (47.6%) et Gisagara (45.3%). Pour les ménages possédant des terres d'un hectare ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les districts de Kamonyi (11.4%) et Muhanga (10.4%). Dans ces mêmes districts et dans celui de Nyamagabe, environ un cinquième de ménages possèdent de terres entre ½ ha et 1 ha.

9.8.1.2. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant la pratique contre l'érosion sont présentés dans le tableau 9.24. Pour l'ensemble de la province, la majorité de ménages recourent essentiellement à la plantation des arbres (65.2%) et aux caniveaux (51.3%). La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales est pratiquée par 4.2% des ménages seulement.

Tableau 9.20 : Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées

DISTRICT	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Effectif
NYANZA	66.4	46.0	2.4	3 177
GISAGARA	65.1	35.0	2.6	4 018
NYARUGURU	61.8	61.5	3.6	3 211
HUYE	66.1	43.0	3.5	3 725
NYAMAGABE	58.2	61.6	10.0	3 843
RUHANGO	64.2	49.0	1.9	3 097
MUHANGA	69.9	68.7	2.0	3 796
KAMONYI	69.8	46.1	6.7	3 694
PROV.SUD	65.2	51.3	4.2	28 561

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des districts, on observe des écarts importants par rapport à l'ensemble de la province. Concernant la méthode de plantation des arbres, les districts de Muhanga (68.7%), Nyamagabe (61.6%) et Nyaruguru (61.5%) détiennent les proportions les plus importantes de ménages pratiquant cette méthode. C'est dans les districts de Muhanga et Kamonyi que l'on retrouve environ 70% des ménages qui utilisent des caniveaux comme méthode antiérosive. Pour ce qui concerne les terrasses radicales, c'est le district de Nyamagabe qui se démarque avec 10% des ménages qui pratiquent cette méthode.

9.8.2. Épargne et crédits

9.8.2.1. Épargne

Les résultats du tableau 9.25 montrent que sur 28 561 ménages enquêtés dans la province du Sud, 15.9% possèdent un compte en banque.

Tableau 9.21 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage

DISTRICT	Chef de ménage			Effectif des ménages enquêtés
	Masculin	Féminin	Total	
NYANZA	10.9	3.3	14.2	3 177
GISAGARA	9.3	3.2	12.5	4 018
NYARUGURU	8.4	2.5	10.9	3 211
HUYE	12.8	4.9	17.6	3 725
NYAMAGABE	12.0	3.5	15.6	3 843
RUHANGO	11.7	3.0	14.7	3 097
MUHANGA	19.2	4.3	23.6	3 796
KAMONYI	12.8	4.1	16.9	3 694
PROV.SUD	12.2	3.6	15.9	28 561

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 12.2% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes ne représentent que 3.6% de l'ensemble des ménages.

Les districts dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Muhanga (23.6%), Huye (17.6%) et Kamonyi (16.9%).

9.8.2.2. Crédit

Les résultats du tableau 9.26 montrent que sur les 28 561 ménages enquêtés, seuls 5.5% des ménages de la province du SUD ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2% des ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.6% de ménages et, dans 2.9% de ménages, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction.

Tableau 9.22 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

District	Projet d'Agriculture	Projet d'Elevage	Autre projet	Ensemble	Effectif
NYANZA	1.3	0.8	1.8	3.8	3 177
GISAGARA	1.7	0.3	2.0	4.0	4 018
NYARUGURU	1.5	0.5	2.4	4.5	3 211
HUYE	1.8	0.5	3.4	5.8	3 725
NYAMAGABE	1.9	0.4	3.5	5.8	3 843
RUHANGO	2.8	0.5	2.7	6.1	3 097
MUHANGA	2.7	0.8	4.0	7.5	3 796
KAMONYI	2.3	0.7	2.9	5.9	3 694
PROV.SUD	2.0	0.6	2.9	5.5	28 561

Au niveau des districts, on remarque que le district de Muhanga compte la proportion la plus élevée des ménages ayant eu un crédit bancaire soit 7.5%. Il est suivi de Ruhango avec 6.1% des ménages dont un membre a bénéficié d'un crédit bancaire. La proportion la plus faible est observée à Nyanza soit 3.8%.

Selon les types de projet, Ruhango (2.8%) et Muhanga (2.7%) ont le plus bénéficié d'un crédit bancaire pour des projets d'agriculture pendant que des crédits pour des projets non précisés ont été proportionnellement le plus contractés toujours dans les districts de Muhanga (4%) et Nyamagabe (3.5%).